

AVENIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 30 MAI 1995

ÉDUCATION

Lectures pour temps de crise

J'aurais bien aimé écrire une chronique à l'intention des parents, histoire de dresser à leur intention un rapide portrait du système scolaire, d'expliquer qui y fait quoi, de situer ces structures dont ils entendent parler constamment. Entreprise impossible à mener à bien ici, car je n'ai pas la place qu'il faudrait pour arriver, même modestement, à quelque résultat significatif.

Je remercie donc Yves Carrière et Sophie Alain qui m'épargnent cette tâche impossible. Ces deux-là viennent en effet de faire paraître un ouvrage intitulé *Vous et l'école* édité par Actif. C'est fort bien fait, complet et ça sera très utile à ceux qui veulent se faire une idée du système scolaire québécois, et tout particulièrement aux parents. La fréquentation scolaire, le choix d'une institution, l'inscription, la vie à l'école, le décrochage, le financement du système scolaire: ces sujets et bien d'autres encore sont abordés de manière informée et claire

mais surtout du point de vue de l'usager. Indispensable.

Si vous avez des enfants à l'école, voilà un livre que vous devez avoir dans votre bibliothèque. Et en plus, compte tenu du prix des livres actuellement, ce petit ouvrage reste très abordable (14,95 \$).

Connaissez-vous Karl Popper, qui vient de mourir en Angleterre? Popper, qui était né en 1902, a été un des plus importants philosophes de notre temps. Un versant de son œuvre concerne la théorie de la connaissance, l'épistémologie. C'est lui qui a démolé les positions des empiristes du célèbre Cercle de Vienne en montrant que les faits scientifiques sont toujours élaborés à partir d'idées, de théories. Popper en tirait une thèse célèbre: les théories scientifiques ne sont pas des idées confirmées, mais bien des idées qui ont subi avec succès l'épreuve de la falsification: on a tout fait pour les réfuter et on n'y est pas parvenu. Mais Popper était aussi un libéral engagé dans la défense de la démocratie et de ce qu'il nommait «la société ouverte». On vient de faire paraître un court texte posthume de lui, qui concerne l'éducation. Il s'agit en fait d'un essai sur la télévision dans lequel Popper s'en prend avec virulence à la petite boîte et aux dangers qu'elle représente pour la démocratie et pour nos enfants. Nous éduquons nos enfants à la violence et la télévision joue un grand rôle dans ce processus: voilà sa thèse centrale. Tentez de la réfuter!

Popper va donc jusqu'à réclamer que soit mis sur pied un protocole assurant une régulation de la télévision, sur le modèle des corporations assurant la régulation de l'exercice de la médecine. Si le libéral Popper flirte ici avec l'idée de censure, c'est que l'heure lui paraît grave: «La proposition que j'avance n'a pas seulement un caractère d'urgence, elle correspond à une nécessité absolue du point de vue de la démocratie», écrit le philosophe. Stimulant.

Le texte s'intitule *La télévision: un danger pour la démocratie*, et il paraît chez Anatolia dans un recueil qui regroupe autour du texte de Popper quelques commentaires et mises en perspective.

Je viens de recevoir le dernier numéro de la revue *Dimensions*. C'est le dernier dans tous les sens du terme: non seulement le plus récent, mais aussi l'ultime numéro. Car il n'y en aura plus d'autres: ainsi en ont décidé les commissaires de la CECM. Tout a été dit sur l'actuelle direction à la CECM et je n'ai pas la force d'en rajouter. Il faut seulement savoir que cette revue était un lieu de réflexion, d'échange, de débats, qu'elle existait depuis 16 ans, qu'elle était lue par ceux qui travaillent en éducation et surtout qu'elle avait ouvert ses pages à la publicité et était donc sur le point sinon de s'autofinancer, du moins de ne pas coûter grand-chose. Le feuillet bimensuel *L'École montréalaise*, où les commissaires se font photocopier, sera maintenu malgré son coût de 150 000 \$ par an. La réflexion, les échanges, les débats, ce n'est guère profitable sur le plan électoral. Les priorités sont claires et on a le système scolaire qu'on mérite, avec les dirigeants qu'on mérite.

Il y a des erreurs fécondes: c'est une des leçons qu'on peut tirer de la fréquentation de Popper. Car une théorie qu'on ne peut falsifier est certainement sans contenu ou sans intérêt.

On fête partout, cette année, le tricentenaire de la mort de La Fontaine. Le célèbre fabuliste est depuis longtemps un des auteurs qu'on a utilisé pour la jeunesse. Personne n'y a vu de mal, sauf Rousseau. Son *Émile* est un des plus grands textes d'éducation jamais écrit, le plus influent, peut-être. La charge contre La Fontaine est célèbre. Rousseau s'insurge: il faut mettre l'enfance à l'abri de ces fables auxquelles elle n'entend rien et dont elle ne tirera que le contraire des enseignements qu'on veut lui inculquer. Et Rousseau d'analyser ligne à ligne *Le Corbeau et le renard*. Qu'est-ce qu'un Maître Corbeau? Et que fait-il sur un arbre perché? Et ainsi de suite jusqu'à la dernière ligne. L'enfant apprendrait par là les vertus de la tromperie qu'il ne faudrait pas s'étonner: non, vraiment, conclut Rousseau, qu'on réserve ces fables pour plus tard, pour l'adulte. Pas de place pour La Fontaine. Mieux: pas de place pour les livres, pendant très longtemps. Halte-là!

Mais il y a des erreurs fécondes.

C'est dans *L'Émile*, au livre II.

Qu'aurait pensé Jean-Jacques de la télévision, éducateur mille fois plus puissant et combien plus néfaste que La Fontaine?

Normand Baillargeon est professeur au département des sciences de l'éducation de l'UQAM.



PHOTOS JACQUES NADEAU

131 des 189 conseillers pédagogiques de la CECM étaient spécialisés sur la base des disciplines scolaires.

Conseiller pédagogique

Une profession en changement

À l'heure de la décentralisation, la CECM a décidé de rapprocher les conseillers des écoles

LOUIS LAFRANCE

Qu'est-ce que l'avenir réserve aux conseillers pédagogiques? La question se pose à la suite de la récente décision de la direction de la CECM de réaffecter la moitié de ses conseillers aux écoles.

Si selon Jacques Lusignan, directeur aux services éducatifs de la CECM, il s'agit de rapprocher les conseillers des écoles à l'heure de la décentralisation, la présidente du syndicat des professionnels, Johanne Jasmin, y voit plutôt une mesure à caractère budgétaire annonçant la disparition progressive des conseillers pédagogiques. «La profession va s'éteindre lentement», ajoute le conseiller pédagogique Jean-Pierre Issennuth qui, exaspéré par la situation, prendra une année sabbatique pour réfléchir.

Jusqu'à cette année, 131 des 189 conseillers pédagogiques de la CECM étaient spécialisés sur la base des disciplines scolaires avec pour tâche de conseiller les enseignants sur les programmes et les approches pédagogiques. D'autres oeuvraient sur des thèmes plus généraux comme le décrochage, la violence, les relations interculturelles, les styles d'apprentissages, et à peine une vingtaine de conseillers travaillaient dans les écoles.

Mais à partir de l'an prochain, il n'y aura plus que 20 postes disciplinaires alors que 103 conseillers seront affectés aux écoles et relèveront dorénavant des directions des établissements, les autres continuant de travailler sur des thématiques générales ou sur des mandats de coordination.

A prendre note des résistances des conseillers pédagogiques, doit-on conclure que l'enfer les attend dans les écoles de la CECM? Là n'est pas la question, de l'avis de Johanne Jasmin qui voit dans ce passage d'un statut de spécialiste à celui de généraliste «la perte de l'expertise pédagogique» des conseillers. Ainsi, un conseiller naguère spécialisé en français, dorénavant affecté à une école, devra répondre à l'ensemble des questions des enseignants, toutes disciplines confondues.

La décentralisation

Tout en déclarant «être empathique» envers les conseillers pédagogiques qui devront s'adapter à de nouvelles fonctions, M. Lusignan rappelle que l'ère de la centralisation issue du Rapport Parent, avec en corollaire le siège central de la commission scolaire qui décidait pour les écoles, est bel et bien révolue. Le vent de la décentralisation souffle sur l'ensemble des institutions québécoises.

«Partout au Québec, on parle d'allègement de la structure [...] Ce qu'on veut, c'est une école responsable de sa mission éducative et du choix de ses moyens», souligne M. Lusignan. Et c'est ici que le conseiller pédagogique a un rôle important à jouer dans la «définition du projet éducatif, poursuit le directeur. Le système actuel avait atteint ses limites» avec l'incapacité des conseillers pédagogiques et de toute la CECM à améliorer les inquiétants taux de performance scolaire et de décrochage.

«On a toujours dit, que nous servions à quelque chose», dit, amer, le conseiller pédagogique Jean-Pierre Issennuth. Il associe le travail du conseiller pédagogique à celui d'un vendeur aux

prises avec des consommateurs, trop souvent, récalcitrants.

«Il y a une grande résistance chez les enseignants face au changement», lance-t-il. Ce dernier donne en exemple la difficulté qu'il avait de convaincre les enseignants d'assurer la maîtrise de la langue par le recours systématique à la rédaction. «Corriger des exercices, c'est plus rapide», constate-t-il.

M. Lusignan pour sa part croit que l'intégration des conseillers dans l'équipe-école accroîtra l'efficacité des interventions des conseillers pédagogiques. La tâche du conseiller ne se limitera d'ailleurs pas à la didactique mais touchera à des domaines aussi divers que le projet éducatif, l'évaluation des résultats de l'école, l'animation, la relation maître-élève, etc. «L'école a besoin d'une personne dégagée de l'enseignement [...] qui agira comme un multiplicateur», estime-t-il.

«C'est une tâche *all dressed*», dénonce Mme Jasmin, tâche qui va confondre le rôle du conseiller pédagogique avec celui d'un directeur-adjoint.

À partir de l'an prochain, 103 conseillers seront affectés aux écoles et relèveront des directions des établissements

«Les réactions des enseignants à notre venue sont tièdes», évalue M. Issennuth. Car si comme le souligne M. Lusignan il faut reconnaître le professionnalisme et les compétences des enseignants en cessant de les «prolétarianiser», il ne sera pas aisé pour le conseiller pédagogique de faire sa place, surtout qu'il existe déjà dans les écoles des enseignants agissant comme personne-ressource pour les collègues. «Les enseignants m'attendraient avec une brique et un fanal si j'avais la prétention de leur parler du français», dit Charles Côté, un conseiller pédagogique spécialisé en formation professionnelle et sociale.

La fragilisation

Mais ce que craignent avant tout les conseillers pédagogiques c'est de se retrouver à la merci de l'humeur du directeur de l'école. Dans deux ans, leurs postes seront inclus dans le budget-école: chaque direction sera libre de les maintenir ou non.

«Nous serons compris dans le même budget que les effaces, déplore un conseiller pédagogique qui désire garder l'anonymat. La seule stratégie possible pour les conseillers sera de se coller sur la direction». Et de répondre à leurs demandes. «Je connais un conseiller à qui la direction demandait de souligner les anniversaires des enseignants», déplore Jean-Pierre Issennuth.

À ces inquiétudes qu'il estime légitimes, Jacques Lusignan répond que «s'ils font ce que l'on attend d'eux, il n'y a pas de risque pour les conseillers pédagogiques». Mais à l'évidence, les conseillers pédagogiques qui se retrouveront dans les écoles «devront démontrer qu'ils sont indispensables», analyse Charles Côté. Les voilà plus ou moins soumis à l'offre et la demande pour le bonheur des directions d'écoles.

Et tous appréhendent le prochain raz-de-marée de compressions budgétaires de l'an prochain, découlant des coupures massives des paiements de transfert du gouvernement fédéral. Mais les conseillers de la CECM peuvent quand même se compter chanceux: quelques commissions scolaires se sont déjà débarrassées de leurs conseillers pédagogiques.

Louis LaFrance est journaliste indépendant.

Une remise en question

Si la tendance se maintient, la profession de conseiller pédagogique risque de perdre des plumes. Outre qu'un nombre appréciable d'enseignants et d'administrateurs questionnent leur pertinence, les assises vagues sur lesquelles s'appuie la profession n'aident certainement pas la cause des conseillers pédagogiques.

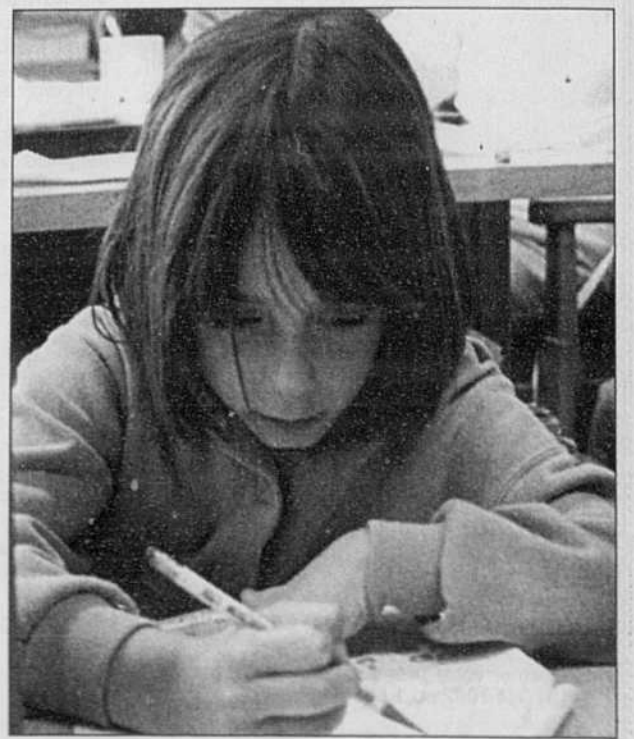
Car en théorie, n'importe qui peut devenir conseiller. Il s'agit de convaincre un patron de sa compétence, de ses aptitudes à la recherche, de son charisme, et le tour est joué.

«On devient conseiller, un peu comme lorsqu'on décide d'avoir un enfant», relate Johanne Jasmin qui a enseigné pour l'enfance inadaptée. Elle précise qu'elle n'avait jamais pensé occuper ce poste avant qu'un patron ne fasse des pressions.

À l'évidence, l'absence d'une formation universitaire en conseil pédagogique constitue un handicap à l'heure où il va de soi d'asseoir la crédibilité d'une profession en l'associant à un diplôme universitaire spécifique. En conséquence, si dans les commissions scolaires la majorité des conseillers pédagogiques sont d'ex-enseignants, les autres proviennent d'horizons aussi divers que la psychologie, l'orthopédagogie, le travail social, la théologie, ainsi de suite.

Les conseillers pédagogiques ne peuvent compter, à l'instar des psychologues, sur une corporation pour défendre leurs intérêts et la qualité de leur travail. En outre, les associations existantes regroupant les conseillers refusent de jouer le jeu politique.

L. L.



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Applications multimédias

CESAM s'ouvre

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) a lancé officiellement, hier, avec quatorze partenaires le consortium CESAM, le Centre d'expertise et de services en applications multimédias.

Au cours d'une conférence de presse encombrée où s'entassaient les membres de ce nouveau consortium Bell/MédiaLinx Interactif, CAE Electronique, CEDROM-SNI, le Centre national d'animation et de design (CNAD), Digital Equipment du Canada, Famic, Général DataComm, le Groupe Conseil Innovitech, le Groupe Image BUZZ, le Groupe Quebecor, Silicon Graphics Canada, la Société Radio-Canada, Softimage/Microsoft et Télé-globe Canada. Chacun des membres de CESAM a contribué

entre 15 000 \$ et 50 000 \$ au fonctionnement du centre multimédia dont le budget qui s'élève à 1,1 million \$ à sa première année d'existence.

«Une espèce de mafia du multimédia»

«Ce dont on a le plus besoin à Montréal, c'est une espèce de mafia du multimédia», a livré au cours d'un entretien Camille Gagnon, d'Innovitech, la firme conseil qui s'est chargée du plan d'affaires du CESAM. «Montréal peut devenir un centre d'excellence mondial en multimédia», estime M. Gagnon.

Les quatre «couches» nécessaires à l'éclosion d'une industrie multimédia sont réunies au sein du consortium, soit «le contenu, les diffuseurs, la technologie et les applications», a souligné M. Gagnon.

Du CESAM, n'a encore émané aucun produit ou service concret mais quelques projets de collaboration ont déjà émergé. M. Gagnon a mentionné CAE, une entreprise reconnue mondialement pour ses simulateurs de vol, qui veut se diversifier dans l'imagerie informatique médicale. Le consultant a évoqué d'autres champs d'activité, telles la formation à distance et la «valorisation des contenus de Radio-Canada».

«Je rêve d'une semaine multimédia» au Québec et de la tenue de grands congrès internationaux sur le sujet à Montréal.

Internet bientôt à portée de câble

Vidéotron, Rogers et Shaw s'entendent pour offrir dès l'an prochain l'accès au populaire réseau informatique

Halifax (PC) — L'industrie de la télédistribution a entrepris hier de convaincre les consommateurs de ne pas laisser tomber leur câblodistributeur en faveur d'une nouvelle vague de concurrents.

Les trois principales compagnies de télédistribution du Canada ont ouvert une conférence de l'industrie à Halifax en annonçant à leurs clients qu'ils seront bientôt en mesure d'avoir accès à l'Internet en branchant leurs ordinateurs personnels à un service de câblodistribution.

Les entreprises de télédistribution ont reçu elles-mêmes de bonnes nouvelles lorsque le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, a annoncé son intention de hausser la limite des investissements étrangers dans les compagnies de radiodiffusion canadiennes.

Le service d'accès à l'Internet sera offert au début de l'année prochaine par Rogers Cablestems, Vidéotron et Shaw Communications, qui

desservent les villes du Canada central et de l'Ouest.

D'autres sociétés de télédistribution pourront elles-mêmes offrir plus tard ce service.

Les utilisateurs auront accès aux services d'information en ligne comme Compuserve et Prodigy, ainsi qu'à la bibliothèque de CD-ROM dont on peut se servir en payant pour le temps d'utilisation, par minute. Par la suite, on leur offrira peut-être des services bancaires et de magasinage.

Concurrence sur deux fronts

En mettant ce nouveau service à la disposition de sa clientèle, l'industrie du câble essaie de contrer les services de télévision par satellite qui pourraient faire leur apparition dès le mois de septembre, ainsi que de faire échec à l'inévitable concurrence de la part des compagnies téléphoniques dans les années à venir.

Colin Watson, le président de Rogers Cablestems,

a soutenu qu'un modem de télévision par câble est 1000 fois plus rapide que le modem téléphonique. Cela signifie que le nouveau service des câblodistributeurs permettra un débit plus accéléré des graphiques et des vidéos.

«Les compagnies téléphoniques ne disposent que d'un petit câble de cuivre qui constitue la version d'accès à grande vitesse du 19^e siècle», a fait remarquer M. Watson. «Nous offrons l'accès à grande vitesse des 20^e et 21^e siècles.»

M. Watson a indiqué que les modems coûteront entre 300 \$ et 350 \$, ou qu'ils pourront être loués chez le câblodistributeur. Il faudra également acquitter un droit d'accès de 10 \$ et plus, ainsi que des frais d'utilisation des services en ligne.

M. Dupuy a justifié la hausse de la limite des investissements étrangers par le fait que les télé-distributeur et les radiodiffuseurs ont besoin de fonds pour mettre sur pied des services concurrentiels en rapport avec l'infoute.

EN BREF

LES PROFITS FONDENT

Ottawa (PC) — Après une solide croissance en 1994, les entreprises ont vu leurs profits fondre comme neige au soleil au cours des trois premiers mois de l'année. Statistique Canada a révélé hier que les profits d'exploitation n'ont augmenté que de 1,9 % au cours du premier trimestre de 1995, alors qu'ils avaient progressé de 13,5 % lors du dernier trimestre de l'année dernière. L'agence fédérale a indiqué que cette chute des profits illustre le malaise qui afflige l'économie canadienne depuis le début de l'année. Les profits ont fléchi dans les secteurs de l'alimentation, de l'hébergement, des produits forestiers, des véhicules et des services financiers. Les industries du papier, de l'énergie et des produits chimiques ont toutefois continué à enregistrer des gains.

Privatisation du CN

Le nouveau président du CP Rail demande à Ottawa de ne pas effacer la dette de son concurrent

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Le nouveau président du CP Rail demandera aujourd'hui au gouvernement fédéral d'aller de l'avant avec la privatisation du CN, mais de ne pas en effacer la dette pour rendre la compagnie plus attrayante.

Pour Robert Ritchie, éliminer la dette du Canadien National juste avant sa privatisation donnerait à cette compagnie de la Couronne un avantage injuste sur son ancien rival, CP.

Le président n'a toutefois pas l'intention de trop insister sur ce point, au cours de sa rencontre aujourd'hui avec les membres du comité des Transports des Communes. CP est tout à fait conscient que la privatisation du CN sera une bonne chose pour les deux compagnies ferroviaires.

«Nous ne disons pas: "N'allez surtout pas effacer cette dette", explique Robert Ritchie. Nous disons: "Vous devez prendre en considération l'équilibre dans l'industrie du rail et des transports de surface.»

M. Ritchie est devenu en mars président et chef de la direction de CP Rail, la troisième plus grosse compagnie du continent en terme de voies.

Il a l'intention de rappeler au gouvernement que les dettes du CN, qui totalisent près de 2,5 milliards \$, ne sont pas seulement de l'histoire ancienne. «Ils ont acheté un nombre énorme de choses avec ces dettes»,

a-t-il déclaré hier au cours d'une entrevue effectuée dans son spacieux bureau de l'historique station Windsor.

La vente du CN, qu'encourage Robert Ritchie, oblige Ottawa à chercher des moyens pour faire de cette compagnie un investissement attrayant, et ceci devrait aider CP Rail, une division de Canadien Pacific Ltd.

Le ministre des Transports Doug Young doit ainsi déposer en juin des amendements à la politique nationale des transports pour faciliter la tâche des compagnies ferroviaires qui veulent se débarrasser de voies moins utilisées et prendre des mesures pour réduire leurs coûts.

Les deux compagnies ferroviaires sont inquiètes de la diminution prochaine des subventions au transport

des céréales, des modifications à la politique nationale des transports et des coûts de main-d'œuvre élevés.

«Nous serons toujours concurrents, mais le vent pour eux sera le même que pour nous, ce qui n'a pas été le cas au cours des 70 dernières années.»

Les dirigeants du CN n'ont pas voulu commenter l'opération de privatisation, mais le président Paul Tellier a dit que la compagnie avait été dirigée comme une entreprise privée depuis plusieurs années.

Les analystes disent toutefois que la vente pourrait être difficile, parce que les deux compagnies ferroviaires sont en général moins productives que leurs homologues américaines, pour qui la déréglementation existe depuis plus longtemps.

DEVICES ÉTRANGÈRES
(EN DOLLARS CANADIENS)

| | | | |
|-----------------------|----------|---------------------|----------|
| Afrique du Sud (rand) | 0,3731 | Hong Kong (dollar) | 0,1831 |
| Allemagne (mark) | 0,9884 | Indonésie (rupiah) | 0,000614 |
| Australie (dollar) | 1,0218 | Italie (lire) | 0,000865 |
| Barbade (dollar) | 0,6805 | Jamaïque (dollar) | 0,0420 |
| Belgique (franc) | 0,049447 | Japon (yen) | 0,01655 |
| Bermudes (dollar) | 1,3867 | Mexique (peso) | 0,2227 |
| Brésil (real) | 1,5344 | Pays-Bas (florin) | 0,9102 |
| Carabes (dollar) | 0,5069 | Portugal (escudo) | 0,00978 |
| Chine (renminbi) | 0,1648 | Royaume-Uni (livre) | 2,1899 |
| Espagne (peseta) | 0,0118 | Russie (rouble) | 0,000272 |
| États-Unis (dollar) | 1,3687 | Singapour (dollar) | 0,9845 |
| Europe (E.C.U.) | 1,8193 | Suisse (franc) | 1,2322 |
| France (franc) | 0,2797 | Taiwan (dollar) | 0,0535 |
| Grèce (drachme) | 0,00652 | Venezuela (bolivar) | 0,00806 |

SOURCE: BANQUE DE MONTRÉAL

Déjeuners d'affaires

Le Passe-Partout
Cuisine française
RESTAURANT-BOULANGERIE

Simplicité
Réflexion
Raffinement
Tradition...
Bon comme le bon pain!

3857, boul. Décarie (coin N.D.G.)
à 5 min. du centre-ville 487-7750

James J. MacGuire Suzanne Baron-Lafrenière

Cuisine italienne **PRIMADONNA** Bar sushi

Table d'hôte
Le midi seulement à partir de 9,75 \$

3479, boul. St-Laurent réservations 282-6644

FAITES PARTIE DES DÉJEUNERS D'AFFAIRES • COMPOSEZ LE 985-3322

DÉBAT PUBLIC
SUR L'ÉNERGIE
AU QUÉBEC

Dans le cadre du Débat public sur l'énergie au Québec, vous êtes invité à assister à la journée de clôture des séances de travail.

LE JEUDI 1^{er} JUIN 1995

9 h à 12 h
Le pétrole comme composante
de l'avenir énergétique

Sophie Brochu
SOQUIP
Jean-Yves Laliberté
Ministère des Ressources
naturelles
Un représentant de l'Institut
canadien des produits
pétroliers

13 h 30 à 17 h
L'environnement hydrique et l'énergie

Denis Bourret
François Duchesneau
Ministère de l'Environnement
et de la Faune
Gaétan Guertain
Hydro-Québec
Jean Paradis
Regroupement pour la
protection de
l'Ashuapmushuan
Throned Berje Larsen
Ministère de
l'Environnement de
Norvège

17 h à 18 h
Conférence

William Shea
Université McGill

18 h à 20 h
Les enjeux et les arbitrages

Guy Duquette
Université de Montréal
Ghislain Fortin
Professeur invité à l'ENAP
Thierry Peauchand
Hautes études
commerciales

20 h
Dîner-conférence

Pierre-Marc Johnson
Université McGill

ENDROIT: Hôtel du Parc, 3625, avenue Du Parc, Montréal

Confirmer votre présence au Secrétariat du Débat public sur l'énergie, au (418) 644-7062 ou 1 800 646-8868.

Gouvernement du Québec
Ministère des
Ressources naturelles

Harcelé par l'impôt

Vous êtes un contribuable reclosé par Revenu Canada et Revenu Québec, dans le cadre d'un projet de recherche et de développement?

Vous êtes invité, membre ou non, à la 3^e réunion générale de l'ACAPDP-RGD

L'Association des contribuables ayant participé dans des projets de recherche et de développement.

Ensemble, nous pouvons faire annuler les avis de cotisation injustes que nous avons reçus.

POUR INFORMATION: (514) 869-2069

Lundi 5 juin 1995 à 19h

Montréal

PLACE DES ARTS - Salle Wilfrid-Pelletier

RELAIS D'AFFAIRES

RELAYS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAITRES HOTELIERS

CHARLEVOIX/CAP-À-L'AIGLE

LA PINSONNIERE

Entre fleuve et montagnes, une destination de charme pour agréablement combiner travail et détente. Sous un même toit: 27 chambres, 2 salles de réunion, piscine intérieure, sauna et massothérapie. Restaurant et cave réputés. Forfaits réunion et certificats-cadeaux... pour faire plaisir à vos confrères, clients ou employés méritants.

Tél.: (418) 665-4431 ou 1-800-387-4431

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, service. 150\$ p.p.occ.simple/jour ou 120\$ p.p.occ.dble/jour.

Tél.: (819) 842-2451

LAURENTIDES / SAINTE-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787



BARREAU DE MONTRÉAL



Me Robert Mongeon a été élu par acclamation bâtonnier du Barreau de Montréal pour l'année 1995-96 lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 2 mai 1995.

Me Mongeon a fréquenté le Collège St-Viateur d'Outremont et y a obtenu son baccalauréat ès arts en 1965. Il a complété sa licence en droit à l'Université de Montréal en 1969 et a été admis au Barreau en 1970. De 1970 à 1971, il a complété ses études de droit au London School of Economics and Political Science de l'Université de Londres, Angleterre. À son retour d'Angleterre en 1971, il s'est joint au cabinet Phillips & Vineberg, maintenant connu sous le nom Goodman Phillips & Vineberg. Me Mongeon a accédé à la société du cabinet en 1980. Le nouveau bâtonnier est membre de l'Association du Barreau canadien et membre gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec. Le bâtonnier Mongeon est spécialiste en litige civil et commercial et il a prononcé de nombreuses conférences dans ce domaine.

Le bâtonnier Mongeon a participé aux activités du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec depuis plusieurs années. Membre du Comité des infractions du Barreau de Montréal de 1985 à 1992 et du Comité de liaison avec la Cour supérieure de 1992 à 1994, il a siégé au Comité de discipline du Barreau du Québec de 1988 à 1993. Il est, depuis sa nomination au Comité administratif du Barreau du Québec en 1994, président du Comité sur les équivalences et observateur au Comité sur l'avenir de la profession d'avocat. Il a été élu premier conseiller du Barreau de Montréal en mai 1994, poste qu'il occupait lors de son accession à la fonction de bâtonnier.

Outre le bâtonnier Robert Mongeon, le Conseil du Barreau de Montréal se compose cette année de Me Richard J. McConomy, premier conseiller, Me Barry Landy, trésorier, Me Catherine Conides, secrétaire, et des conseillers Mes Roger Coulombe, Michael D. Worsoff, Michel A. Pinsonnault, Dominique Wilhelm, Pierre-Yves Boisvert, Pierre Chesnay, Eliana Marengo, Andrée Noël et Claude Marselle, ce dernier représentant l'Association du Jeune Barreau de Montréal.

• ÉCONOMIE •

La direction de Labatt rejette l'offre d'Onex

LE DEVOIR ET PRESSE CANADIENNE

Les dirigeants de Labatt ont unanimement rejeté hier l'offre d'achat de 2,3 milliards \$ de la compagnie Onex. «L'offre... est inadéquate et n'est pas dans le meilleur intérêt des actionnaires», a commenté le conseil dans un bref communiqué de presse. Les administrateurs recommandent aux actionnaires de ne pas offrir leurs actions ordinaires.

Un rapport complet du conseil a été envoyé par la poste aux actionnaires hier, expliquant en détail pourquoi ceux-ci ne devraient pas vendre leurs actions pour les 24 \$ offerts par Onex.

La décision du conseil de John Labatt n'est qu'une recommandation: les actionnaires ont jusqu'au 9 juin pour décider par eux-mêmes s'ils désirent vendre ou non. Les actions de Labatt valaient 25,13 \$ à la fermeture hier à la Bourse de Toronto, en baisse de 25 cents.

Onex, dont le siège social est à Toronto, a déclaré vouloir vendre les possessions de Labatt dans le domaine du divertissement ainsi que les brasseries à l'extérieur de l'Amérique du Nord,

pour ensuite bâtir une nouvelle brasserie internationale basée au Canada. Labatt possède entre autres les Blue Jays de Toronto, et les réseaux de télévision par câble TSN et Discovery.

La direction de Labatt a réagi avec colère à l'offre d'Onex, en accusant notamment celle-ci de tenter de «voler» Labatt. Depuis qu'Onex a officiellement déposé son offre, le 18 mai, les deux compagnies se sont mutuellement lancées des attaques de plus en plus cinglantes.

Labatt a, en outre, intenté une action devant la cour fédérale du district de New York afin de forcer Onex à étendre son offre initiale aux actionnaires américains. Cette dernière avait, au préalable, déposé une plainte devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, se plaignant d'être traitée injustement en ne recevant pas toute l'information utile et nécessaire.

Riposte d'Onex

Onex est revenue à la charge hier en accusant une nouvelle fois Labatt de vouloir lui dissimuler de l'information essentielle, une tactique contraire aux intérêts des actionnaires du brasseur. «La di-

rection de Labatt nous a dit qu'elle allait continuer à nous refuser l'accès à l'information stratégique tant qu'il sera clair qu'une meilleure offre ne se matérialisera pas. Elle joue à la roulette russe avec la valeur des actionnaires», a déclaré Anthony Melman, vice-président de la filiale LBT Acquisition.

«Il est à la fois scandaleux et inacceptable que la direction de Labatt ne nous donne pas cet accès à une information qui nous permettrait d'ajuster notre offre alors que cette information est disponible aux autres, a ajouté M. Melman.

Dans une lettre qui nous a été remise aujourd'hui, George Taylor a déclaré que le conseil d'administration de Labatt a donné des instructions à ses dirigeants et à ses conseillers financiers de rendre l'information disponible à toutes tierces parties qui voudraient déposer une offre supérieure à la nôtre», a renchéri le vice-président de LBT Acquisition.

La filiale d'Onex ne pourra obtenir cette information que si aucune autre offre ne vient coiffer la sienne. «Agir de la sorte en toute fin de processus pourrait être nuisible aux intérêts des actionnaires de Labatt.»

| | | | | |
|---------|---------|-----------|-------|-------|
| XXM | TSE-300 | DOW JONES | S CAN | OR |
| ↑ | ↑ | ↓ | ↓ | ↑ |
| +1.58 | +6.27 | - | +0.15 | - |
| 2183.25 | 4432.19 | FERMÉ | 73.06 | FERMÉ |



HONDA

3 ANS GARANTIE MOYENNE



ACCORD EX 1995

- ✓ Transmission automatique
- ✓ Air climatisé
- ✓ Groupe électrique

À partir de

21 375,00 \$ *



CIVIC CX 1995

À partir de

11 495,00 \$ *

DESIGI

1110 BLEURY, MONTRÉAL

879-1550

* Transport, préparation et taxes en sus.

AUTOMOBILE

Le conflit commercial avec les États-Unis va forcer les constructeurs japonais à se réorganiser

Les effets combinés de la force du yen et du relèvement de 100 % des taxes d'importation de treize modèles de luxe japonais décriés par le gouvernement américain va obliger les constructeurs japonais à réorganiser leurs forces.

Si ces deux causes sont les plus apparentes, il en existe d'autres moins publicisées qui ont tout autant d'impact sur les États-majors des constructeurs de véhicules automobiles nippons.

Après quinze ans de suprématie sur la plupart des marchés mondiaux, la «merveilleuse machine à fabriquer des voitures», que les Japonais ont réinventée, avec l'usage intensif de robots et la rationalisation des modes d'approvisionnement et d'assemblage, commence à connaître des ratés. Sur le marché intérieur la demande a chuté au point que Nissan a été obligé de fermer une usine pour la première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale tandis que Toyota annonce qu'il pourrait bien en faire autant dans un effort de rationalisation. C'est que la «merveilleuse machine» s'est surdéveloppée avec les années et la multiplication des marchés. Elle compte aujourd'hui trop d'employés, trop de modèles et trop de fournisseurs.

Le Japon a produit en 1994 onze

millions d'automobiles dont 4 millions ont du mal à trouver preneur, soit à cause de la faiblesse des dollars soit de l'infime croissance du marché japonais.

Parmi les constructeurs qui ne craignent rien, on compte Toyota, intouchable grâce aux 35 milliards de dollars canadiens de profits mis de côté pour «les mauvais jours»... Mitsubishi est le seul à avoir maintenu ses ventes sur le marché intérieur grâce à une gamme de véhicules sport-utilitaires qui rencontre beaucoup de succès. Suzuki qui est un des plus petits constructeurs est aussi un des plus forts grâce à de bonnes ventes sur le marché japonais, de bonnes marges de profits, des investissements intelligemment répartis en Asie et en Amérique du Nord où son usine de production canadienne le protège des problèmes de conversion du yen aux dollars.

Enfin, Isuzu, qui a abandonné le secteur automobile pour se consacrer aux utilitaires, camions de taille moyenne à moteurs Diesel et véhicules récréatifs, se porte bien pour avoir réussi une percée en Chine et avoir vendu des terrains afin d'améliorer ses liquidités.

Parmi les moins chanceux on trouve en tête Nissan qui vient d'essuyer

de gros revers avec la débâcle du peso mexicain et de la pesetas espagnole, deux pays où cette firme a investi lourdement. Nissan possède trois des treize modèles surtaxés par l'administration Clinton.

Mazda est encore plus sérieusement en difficulté. Aidé par Ford dans une opération de rationalisation interne et de compressions de coûts dramatique, ce constructeur qui a perdu d'importantes parts de marché chez lui est plus sensible que d'autres aux hausses du yen, car ses ventes dépendent essentiellement des exportations et il est celui qui compte le

moins d'usines hors Japon. Même punition pour Honda dont les trois modèles Acura sont surtaxés et qui pourra de moins en moins importer sa production nord-américaine, ses ventes locales ayant trop chuté. Le cas de Subaru est pire encore, car ce petit constructeur ne fabrique qu'au Japon et sur les quatre modèles que compte sa gamme, seul le Legacy se vend bien. Les observateurs prédisent d'ailleurs que Subaru sera bientôt amalgamé d'une façon ou d'une autre à Nissan.

Il est clair que l'augmentation des droits d'entrée des treize modèles de luxe de fabrication japonaise n'est

qu'un moyen d'obtenir autre chose dans une négociation plus vaste, car l'argument invoqué par le négociateur américain, Mickey Cantor, qui dit vouloir augmenter la vente de pièces de rechanges et de modèles américains sur le marché japonais est plus démagogique que réaliste. Une analyse détaillée de la situation permet de s'apercevoir que ce sont les Américains eux-mêmes qui limitent volontairement leurs exportations vers le Japon.

D'une part, en n'offrant pas de voitures du format le plus vendu dans ce pays (berline à moteur 4 cylindres de 2 l équipée de la conduite à droite puisqu'on y circule à gauche). Seulement deux modèles importés des États-Unis ont le volant installé du bon côté. Ce sont le Jeep Grand Cherokee et la Ford Probe.

D'autre part, un constructeur comme Chrysler avoue que ses capacités de production limitées l'empêchent déjà de servir son marché domestique et qu'il n'est pas intéressé à «pousser» sur le marché japonais. Finalement, la manœuvre du gouvernement Clinton pénalisera d'abord les Américains qu'ils soient détaillants ou employés des marques concernées, mais elle va surtout accélérer le processus de fuite en avant de l'industrie automobile japonaise que les Américains, malgré quelques progrès passagers, ne seront peut-être pas capables de contenir une deuxième fois.



Daniel Héraud

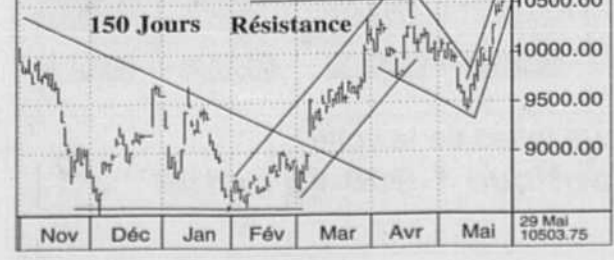
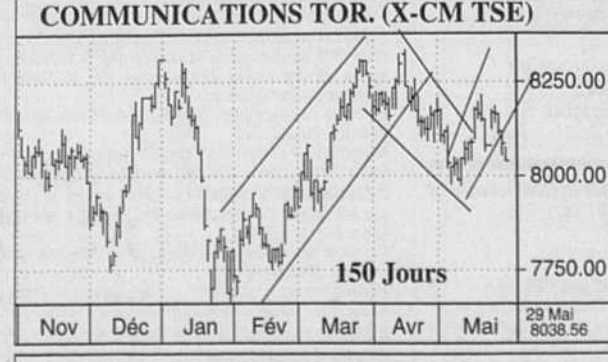
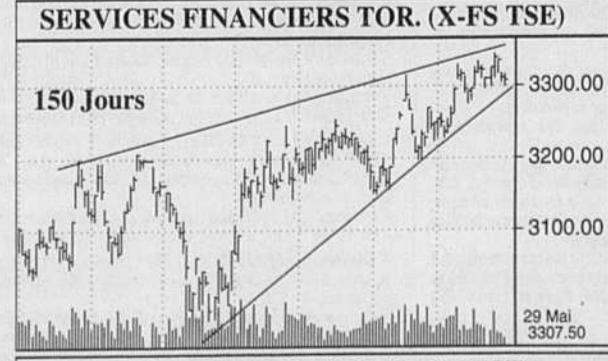
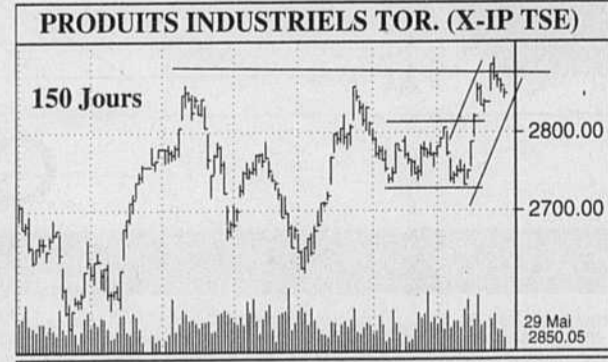
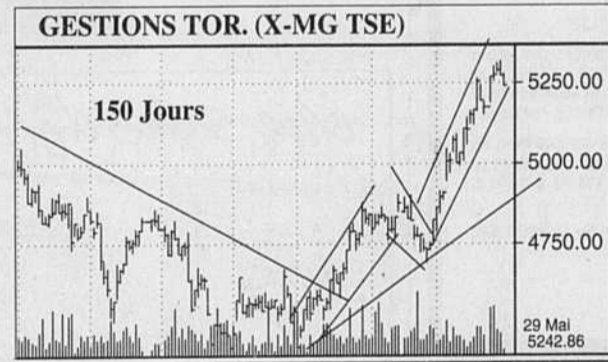
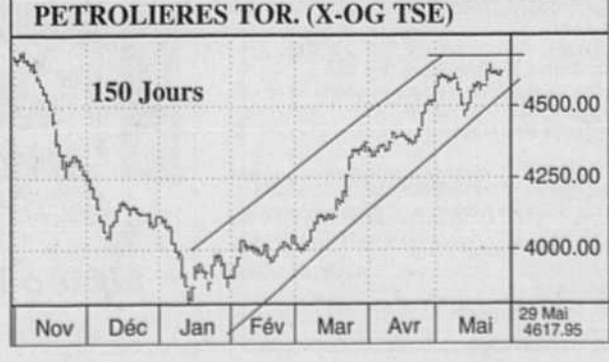
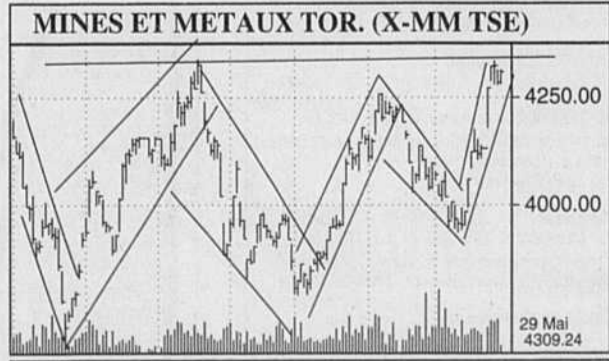
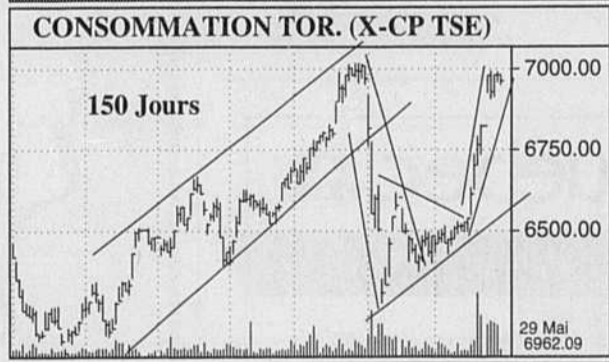
COUP D'ŒIL BOURSIER

Le plafonnement se confirme

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le marché fait un peu la sieste depuis trois séances. En effet du point de vue technique, le marché de Toronto se déplace de côté depuis jeudi dernier. Cette hésitation est normale après autant de jours en hausse avant le plafonnement. Il est facile pour vous aujourd'hui de le voir sur les graphiques de 150 jours. J'ai commencé à démontrer le phénomène dès la parution du jeudi le 25 mai que j'ai rédigé mercredi soir à partir des prix de clôture. Tout ceci pour vous dire que l'analyse dite «Technique», commence avant tout par la formule du «gros bon sens». En ce moment, il est clair que le marché ne monte plus. On ne peut parler de correction mais plutôt de mouvement horizontal. Il faut absolument attendre de voir si les informations ou les événements relanceront une vague d'achats ou une vague de ventes chez les investisseurs.

En attendant, il est préférable de conserver, bien que d'encasser une partie des profits ne soit pas stupide du tout. Si le marché repart sans vraiment se corriger, on peut racheter. L'important c'est de ne jamais faire de geste trop dramatique quand la situation ne l'est pas. Les aurifères, les forestières, la consommation, les minières, le détail et les pétrolières refusent de briser même leur plus petite tendance haussière. La gestion, les industrielles et les services financiers se sont corrigés encore un peu mais les tendances tiennent encore le coup. Seuls les secteurs des communications, des pipelines et des immobilières sont techniquement négatifs. Ceux qui ont pris un peu de profit sont immunisés contre des trop grandes pertes à court terme. Ceux qui n'ont rien fait encore devraient agir si le marché décroche en correction plus profonde, mais tous seraient en bonne position si le marché reprenait *ipso facto* à la hausse. Le seul problème c'est que personne ne peut le prédire. Alors pourquoi ne pas prendre le minimum de risque? Il faut quand même dire que le refus de se corriger donne au marché une certaine force.



DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Découvrez un autre aspect de la bourse avec Michel Carignan

(514)392-1366

| | Volume (000) | Ferme | Var. (\$) | Var. (%) |
|---------------------------|--------------|---------|-----------|----------|
| BOURSE DE MONTRÉAL | | | | |
| XXM: Indice du marché | 3874 | 2183.25 | +1.58 | 0.1 |
| XCB: Bancaire | 881 | 2550.94 | -8.47 | -0.3 |
| XCO: Hydrocarbures | 830 | 1754.65 | +13.57 | 0.8 |
| XCM: Mines et métaux | 1288 | 2853.40 | +15.35 | 0.5 |
| XCF: Produits forestiers | 675 | 3061.38 | +34.74 | 1.1 |
| XCI: Bien d'Équipement | 448 | 2133.58 | -2.76 | -0.1 |
| XCU: Services publics | 709 | 1916.28 | -8.63 | -0.4 |

| | Volume (000) | Ferme | Var. (\$) | Var. (%) |
|--------------------------|--------------|----------|-----------|----------|
| BOURSE DE TORONTO | | | | |
| TSE 35 | 3716 | 234.33 | +0.06 | 0.0 |
| TSE 100 | | 268.86 | +0.27 | 0.1 |
| TSE 200 | | 267.76 | +0.84 | 0.3 |
| TSE 300 | 14060 | 4432.19 | +6.27 | 0.1 |
| Institutions financières | 1219 | 3307.50 | -3.88 | -0.1 |
| Mines et métaux | 832 | 4309.24 | +24.91 | 0.6 |
| Pétrolières | 2217 | 4617.95 | +10.50 | 0.2 |
| Industrielles | 2901 | 2850.05 | -10.16 | -0.4 |
| Aurifères | 1611 | 10503.75 | +93.84 | 0.9 |
| Pâtes et papiers | 1789 | 4971.12 | +97.66 | 2.0 |
| Consommation | 1075 | 6962.09 | -17.52 | -0.3 |
| Immobilier | 129 | 1706.85 | +23.28 | 1.4 |
| Transport | 663 | 4917.43 | +9.75 | 0.2 |
| Pipelines | 292 | 3802.56 | -68.05 | -1.8 |
| Services publics | 398 | 3335.56 | +9.31 | 0.3 |
| Communications | 391 | 8038.56 | -47.51 | -0.6 |
| Ventes au détail | 309 | 3794.33 | +3.06 | 0.1 |
| Sociétés de gestion | 231 | 5242.86 | -32.27 | -0.6 |

| | Volume (000) | Ferme | Var. (\$) | Var. (%) |
|----------------------------|--------------|---------|-----------|----------|
| BOURSE DE VANCOUVER | | | | |
| Indice général | 14280 | 781.38 | +1.57 | 0.2 |
| MARCHÉ AMÉRICAIN | | | | |
| 30 Industrielles | | 4369.00 | - | - |
| 20 Transports | | 1621.31 | - | - |
| 15 Services publics | | 201.03 | - | - |
| 65 Dow Jones Composé | | 1436.14 | - | - |
| Composite NYSE | | 281.58 | - | - |
| Indice AMEX | | 458.85 | - | - |
| S&P 500 | | 523.65 | - | - |
| NASDAQ | | 871.87 | - | - |

| LES PLUS ACTIFS DE TORONTO | | | | | | |
|-----------------------------------|--------------|-----------|----------|------------|-----------|----------|
| Compagnies | Volume (000) | Haut (\$) | Bas (\$) | Ferm. (\$) | Var. (\$) | Var. (%) |
| OCS TECHNO CP | 1939 | 0.65 | 0.37 | 0.40 | -0.27 | -40.3 |
| ST GENEVIEVE RES | 1631 | 0.62 | 0.58 | 0.62 | +0.05 | 8.8 |
| METHANEX CP | 1271 | 11.63 | 11.00 | 11.38 | -0.38 | -3.2 |
| SIMMONDS COMM L | 1193 | 2.10 | 1.82 | 2.10 | +0.30 | 16.7 |
| METHANEX CP 1 | 732 | 8.50 | 7.75 | 8.00 | -0.50 | -5.9 |
| DISYS CP | 688 | 2.25 | 1.90 | 2.12 | +0.27 | 14.6 |
| DYLEX LTD A | 687 | 0.06 | 0.06 | 0.06 | - | - |
| ABITBI-PRICE INC | 586 | 23.00 | 21.88 | 22.88 | +1.38 | 6.4 |
| DENISON MINES B | 557 | 0.59 | 0.43 | 0.53 | +0.11 | 26.2 |
| BREAKWATER RES | 538 | 0.10 | 0.10 | 0.10 | - | - |

| LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL | | | | | | |
|------------------------------------|--------------|-----------|----------|------------|-----------|----------|
| Compagnies | Volume (000) | Haut (\$) | Bas (\$) | Ferm. (\$) | Var. (\$) | Var. (%) |
| DENISON MINES B | 765 | 0.59 | 0.43 | 0.52 | +0.10 | 23.8 |
| LEROUX ACIER B | 310 | 4.90 | 4.80 | 4.90 | - | - |
| PHILIP | 185 | 9.75 | 9.50 | 9.63 | +0.25 | 2.7 |
| LABATT JOHN LTD | 184 | 25.25 | 25.00 | 25.00 | -0.38 | -1.5 |
| PALACE EXPLOR INC | 173 | 0.10 | 0.07 | 0.10 | +0.01 | 11.1 |
| COLERAIN MINE | 171 | 0.50 | 0.45 | 0.47 | +0.01 | 2.2 |
| WESTCOAST ENERGY | 151 | 21.25 | 20.50 | 20.50 | -1.13 | -5.2 |
| INASCO LTD | 146 | 25.00 | 24.75 | 24.75 | -0.13 | -0.5 |
| CONTL PHARMA A | 141 | 2.10 | 2.06 | 2.06 | - | - |
| DENISON MINES A | 136 | 0.60 | 0.44 | 0.52 | +0.09 | 20.9 |

ÉCONOMIE

Des timbres sans valeur nominale

CLAUDE TURCOTTE LE DEVOIR

Certaines personnes s'étonnent depuis quelques jours de voir en circulation des timbres émis par la Société canadienne des postes (SCP) qui ne font aucune mention de prix. Ce n'est pas une erreur, ni de faux timbres. Cette mesure est prise essentiellement pour éviter du gaspillage, au cas où le Parlement canadien approuverait la demande d'augmentation tarifaire présentée en juin 1994.

Les timbres commémoratifs sont généralement sur le marché pour une période de six mois, ce qui suffit habituellement pour écouler le stock. Mais comme sa demande de hausse tarifaire n'a pas été retirée, la SCP a préféré ne pas y inscrire la valeur nominale qui reste à 43 cents, du moins pour l'instant. Si le Parle-

ment autorisait une hausse, les mêmes timbres pourraient servir; on n'aurait pas à les retirer des bureaux de ventes officiels. On les vendrait alors à leur nouvelle valeur. En revanche, ceux qui auraient acheté de ces timbres avant l'approbation de la hausse et qui ne les auraient pas encore utilisés pourraient alors le faire sans avoir à payer pour la différence de prix.

La SCP y perdrait en revenus, mais sans doute beaucoup moins que s'il fallait retirer du marché tous les timbres invendus dont l'impression d'ailleurs est commandée plusieurs mois à l'avance. Il y a toutefois une restriction concernant ces timbres sans valeur nominale: on ne peut pas les utiliser pour un envoi à l'extérieur du Canada. Il s'agit d'une norme acceptée par la communauté internationale.

C n'est pas la première fois que le service postal canadien émet des timbres sans valeur nominale. Il l'a fait pour la première fois en 1981; on avait mis alors un "A" à la place du chiffre indiquant la valeur nominale. Pour Noël 1994, on a émis un timbre portant une étoile qui donnait droit à une réduction de cinq cents sur la valeur nominale.

En 1994, la SCP a mis en circulation 352 millions de timbres commé-

moratifs qui portaient toutefois la mention de la valeur nominale. Cette année, depuis le 20 mars elle en a émis 83,5 millions dont quatre sur la Deuxième Guerre mondiale. Le 26 mai, elle en a lancé sur le thème des véhicules dont deux commémorant l'inventivité de Bombardier, soit le B-12 et le Ski Doo, modèle 335. Par ailleurs, il y a toujours les timbres courants (la reine, le drapeau, etc.) qui sont imprimés et vendus par centaines de millions.

Consommateurs étonnés

La dernière hausse du tarif nominal a eu lieu en janvier 1993, alors que le prix était passé de 42 à 43 cents, la TPS et le TVQ en sus bien sûr. Louise Roy, gestionnaire des communications de la SCP pour le Québec, ne manque pas de mentionner que les tarifs canadiens occupent la deuxième place des tarifs les plus bas au monde, après ceux des États-Unis. Des consommateurs étonnés de ne pas voir de chiffre montrant le coût du timbre se sont demandé s'il n'y avait pas risque de fraude au moment de la vente. Mme Roy répond à cela que les bureaux de postes et autres vendeurs autorisés doivent s'en tenir au prix officiel, sinon ils risquent des poursuites judiciaires.

Le Japon et les États-Unis marquent des points devant l'OMC

Genève (Reuter) — Le Japon a marqué un point hier dans le conflit commercial qui l'oppose aux États-Unis, avec l'appui de l'Organisation mondiale du Commerce, qui a affirmé que la décision américaine d'imposer des sanctions commerciales à l'encontre de Tokyo était contraire aux règles de la toute nouvelle institution internationale.

Cependant, Washington a aussi obtenu satisfaction en voyant sa revendication sur le fond — à savoir le manque d'ouverture du marché japonais de l'automobile — également soutenue par l'OMC.

Les États-Unis reprochent aux Japonais leurs pratiques commerciales, qui empêchent les constructeurs automobiles étrangers de pénétrer le marché nippon. L'administration américaine a annoncé le 16 mai qu'elle taxerait à 100 % les importations de treize voitures japonaises haut de gamme si le Japon n'ouvrait pas ses marchés aux automobiles et composants américains d'ici au 28 juin.

L'ambassadeur de l'Union européenne, Jean-Pierre Leng, a déclaré devant le Conseil sur le commerce des marchandises de l'OMC que, même annoncées à l'avance, des sanctions commerciales, si elles affectent le libre-échange, ne peuvent pas être acceptées par l'Organisation. L'UE désapprouve la méthode employée par les États-Unis pour tenter de résoudre leur contentieux, mais « nous sommes d'accord avec le but recherché, a-t-il précisé à la presse. Malgré quelques réformes, Tokyo n'en a pas fait assez pour modifier ses pratiques (commerciales). »

Selon des sources proches de l'Organisation, les délégués d'Australie, d'Inde et d'Indonésie se sont prononcés contre des « actions unilatérales » pour régler des conflits.

Enfin, un ambassadeur d'un pays émergent a déploré que par leur action, les Américains défont la structure même de l'Organisation, créée avec le soutien des États-Unis, dans sa capacité à résoudre les conflits. « Ils ont pris l'ensemble du système en otage », a-t-il dit à Reuter.

Le différend américano-japonais n'avait, jusqu'à la réunion du Conseil sur le commerce des marchandises hier, jamais encore été abordé dans le cadre de l'OMC. Pourtant, pour beaucoup, cette affaire devrait permettre de tester la volonté des grandes puissances à appliquer les nouvelles règles du commerce international de l'OMC.

Certains pays en voie de développement craignent que les États-Unis ne respectent pas l'engagement pris au terme du dernier cycle de négociations du GATT, qui a abouti à la création de l'OMC. « Si (les Américains) peuvent secouer les Japonais tout en continuant d'affirmer qu'ils s'engagent dans l'OMC, est-ce qu'il ne leur sera pas plus facile encore de durcir le ton à notre égard », s'interroge un diplomate asiatique.

Andrew Stoler, numéro deux de la mission américaine à l'OMC, a fait remarquer au Conseil que puisque les sanctions n'avaient pas encore été appliquées, il n'y avait aucune violation des règles de l'Organisation. La surtaxe « peut être évitée si nos deux gouvernements parviennent à un accord satisfaisant pour les deux parties », a-t-il déclaré.

Vendredi dernier, les États-Unis ont rejeté la demande du Japon d'organiser des négociations, dès lundi (hier), dans le cadre de l'OMC, et ont proposé de négocier les 20 et 21 juin à Washington, offre que les Japonais ont refusé, voulant que les discussions aient lieu à Genève sous les auspices de l'Organisation mondiale du Commerce.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

appel d'offres

Gouvernement du Québec Conseil du trésor Services gouvernementaux

Le ou les présents projets sont assujettis à l'Accord intergouvernemental sur les marchés du secteur public et ils sont ouverts aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires.

Table with 3 columns: Projet, Description, Livraison. Row 1: Q02218, 259 820 blocs de papier à écrire, lignés et quadrillés (format 215 mm X 280 mm et 215 mm X 355 mm), Québec.

SEULS LES FABRICANTS AYANT UN ÉTABLISSEMENT AU CANADA SONT ADMIS À SOUMISSIONNER

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: LE 14 JUIN 1995 À 15 H

Table with 3 columns: Projet, Description, Livraison. Row 1: Q06418, Dix camions, au diesel, dont la M.T.C. varie entre 13 100 kg et 29 860 kg, Montréal ou Québec.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: LE 21 JUIN 1995 À 15 H

Prix des documents: 20 \$ non remboursables, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre du Fonds des approvisionnements et services Direction des acquisitions.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles à: Fonds des approvisionnements et services Bureau des appels d'offres Edifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, 4e étage Québec (Québec) G1R 5N9

Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ EN EMPLOI

Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité en emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12), et détenir une attestation d'engagement à cet effet.

De même, un fournisseur hors du Québec mais au Canada, dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.

Ces obligations s'appliquent également pour tout sous-contrat, d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des achats, Michel Gagnon, ing.

Québec

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST

Avis de convention de fusion

Avis est par les présentes donné que Trust Général du Canada et La Compagnie Sherbrooke Trust ont signé une convention prévoyant les conditions et les modalités de leur fusion et de la continuation de leur existence en une seule et même société de fiducie sous le nom «Trust Général du Canada» et ont l'intention de demander au ministre des Finances de confirmer cette fusion et d'autoriser l'émission des lettres patentes de fusion.

Montréal, le 15 mai 1995.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

La secrétaire-adjointe, FRANÇOISE BUREAU LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST La secrétaire-adjointe, FRANÇOISE BUREAU

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que ANNE-MARIE-PASCALLE DARVEAU-GARNEAU domiciliée au 5211, rue Dalou, Notre-Dame-de-Grâce, H3W 2G4, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de ANNE-MARIE-PASCALLE D. GARNEAU.

Montréal, le 14 mai 1995. Pascale Darveau-Garneau.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-224128-953

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

LE GROUPE Boudreau Richard

INC.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

CHRISTIAN LACHANCE, sans emploi, demeurant au 21, 83e Avenue, dans la ville de St-Come et dans le district de Joliette, province du Québec, J0K 2B0. Ayant fait affaires sous le nom et la raison sociale "Entreprises Forestières C.J.L.C."

Avis est par les présentes donné que le débiteur précité a déposé une cession le 16 jour de mai 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6^e jour de juin 1995, à 13 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, pièce 800, Montréal (Québec).

RENSEIGNEMENTS

Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec :

M. Réjean J. Boudreau, Syndic.

355, des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9

Téléphone : (514) 849-2100

Télécopieur : (514) 849-9292

GREFFIER ADJOINT ANTHONY ELVIS RICARDO OLIVER

Partie demanderesse

DEBRA RICHARDSON

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DEBRA RICHARDSON, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DEBRA RICHARDSON. Lieu: Montréal Date: 26 mai 1995 DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

avis public d'homologation

Gouvernement du Québec Conseil du trésor Services gouvernementaux

AVIS PUBLIC D'HOMOLOGATION

PROJET: HOM 9549-001

Les Services gouvernementaux invitent les fournisseurs intéressés à participer au programme d'homologation des chaînes et fournisseurs en vue d'être inscrits sur la liste officielle d'homologation. Par la suite, seuls les fournisseurs ayant un produit préalablement inscrit sur ladite liste pourront répondre aux futurs appels d'offres.

Date de la mise en vigueur de la liste d'homologation: le 15 août 1995.

Le présent projet est assujéti à l'Accord intergouvernemental sur les marchés du secteur public et il est ouvert aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires.

Les conditions d'homologation sont contenues dans les documents disponibles à :

Fonds des approvisionnements et services Bureau des appels d'offres Edifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, 4e étage Québec (Québec) G1R 5N9

Pour information: M^{me} Lise Morin, tél.: (418) 643-5438

Date limite de la réception des demandes avec présentation des échantillons: le 20 juin 1995 à 15 h.

Prix des documents: 20 \$ non remboursables, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre du Fonds des approvisionnements et services Direction des acquisitions.

Le directeur général des achats, Michel Gagnon, ing.

Québec

Une saine différence! PARTICIPATION Le mouvement pour la santé active

Transports Québec APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (Type A), de construction (Type C), de services professionnels (Type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (Type S).

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. René-Lévesque Est 2^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions ou des offres reçues.

Le sous-ministre, Yvan Demers, ing.

C Contrat no 3671-95-0601 — Correction et couche d'usure sur les routes 172 et 47340 (chemin St-Léonard), municipalités Saint-Ambroise et Shipshaw (Dubuc). Longueur de 6,1 km.

Garantie de soumission exigée: 42 000 \$ (cautionnement) ou 21 000 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 5200-94-8802 — Construction d'un stationnement à la Station Roxboro incluant le terrassement, drainage, fondations du stationnement et des accès, petits ouvrages d'art, pose d'enlèvement, éclairage, mise à la terre ainsi que divers travaux connexes dans la ville de Pierrefonds (Robert-Baldwin).

Garantie de soumission exigée: 90 600 \$ (cautionnement) ou 45 300 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 5274-95-0289 — Réparation du revêtement des postes de distribution 25KV, 12KV, 5KV et 600V aux tunnels Louis-Hippolyte Lafontaine, Ville-Marie, Viger et à la station de pompage de l'autoroute 13, situés dans la ville de Montréal et de Dorval (Westmount — Saint-Louis, Bourget et Jacques-Cartier).

Garantie de soumission exigée: 6 000 \$ (cautionnement) ou 3 000 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 14 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 5274-95-0103 — Aménagement de l'intersection de la route 277, route McKenzie et du rang de la Montagne, municipalité de Saint-Anselme, par (Bellevue). Longueur de 430 m.

Garantie de soumission exigée: 18 800 \$ (cautionnement) ou 9 400 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 4372-94-0206 — Construction d'un pont situé au-dessus de la rivière Lombratte sur la route 138, municipalité de Saint-Tré-des-Caps (Charlevoix).

Garantie de soumission exigée: 32 400 \$ (cautionnement) ou 16 200 \$ (autre)

Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 14 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 6210-94-0204 — Remplacement d'un pont par un ponton et construction des approches, situé sur la route 223, municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, par (Saint-Jean).

Longueur de 0,2 km.

Garantie de soumission exigée: 23 800 \$ (cautionnement) ou 11 900 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 6210-94-0302 — Éclairage routier sur l'autoroute 035-02-010, jonction avec la route 133-01-150, municipalités de Saint-Athanase, par, Irberville, v. (Irberville).

Longueur de 0,2 km.

Garantie de soumission exigée: 17 400 \$ (cautionnement) ou 8 700 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 6500-94-0911 — Mise en place d'un égout pluvial, terrassement, structure de chaussée et pose d'enrobé bitumineux sur la route 343, municipalité de Sainte-Macelline-de-Kildare (Joliette).

Longueur de 1,16 km.

Garantie de soumission exigée: 43 800 \$ (cautionnement) ou 21 900 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 21 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 3672-94-0902 — Terrassement, rechargement de gravier, planage et enrobé bitumineux sur les routes l'Ascension et de l'Église, municipalités de Delisle et l'Ascension (Lac Saint-Jean).

Longueur de 6,56 km.

Garantie de soumission exigée: 73 000 \$ (cautionnement) ou 36 500 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 4274-95-0103 — Aménagement de l'intersection de la route 277, route McKenzie et du rang de la Montagne, municipalité de Saint-Anselme, par (Bellevue). Longueur de 430 m.

Garantie de soumission exigée: 18 800 \$ (cautionnement) ou 9 400 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 20 juin 1995, 15 h.

C Contrat no 5274-95-0305 — Reliement du tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, direction rive-sud, situé sur l'autoroute 25, dans la ville de Montréal (Bourget).

Garantie de soumission exigée: 5 000 \$ (cautionnement) ou 2 500 \$ (autre)

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 14 juin 1995, 15 h.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mercredi, Jeudi, Vendredi. Row 1: Montréal, max 22, min 13, max 22, 13/25, 13/23.

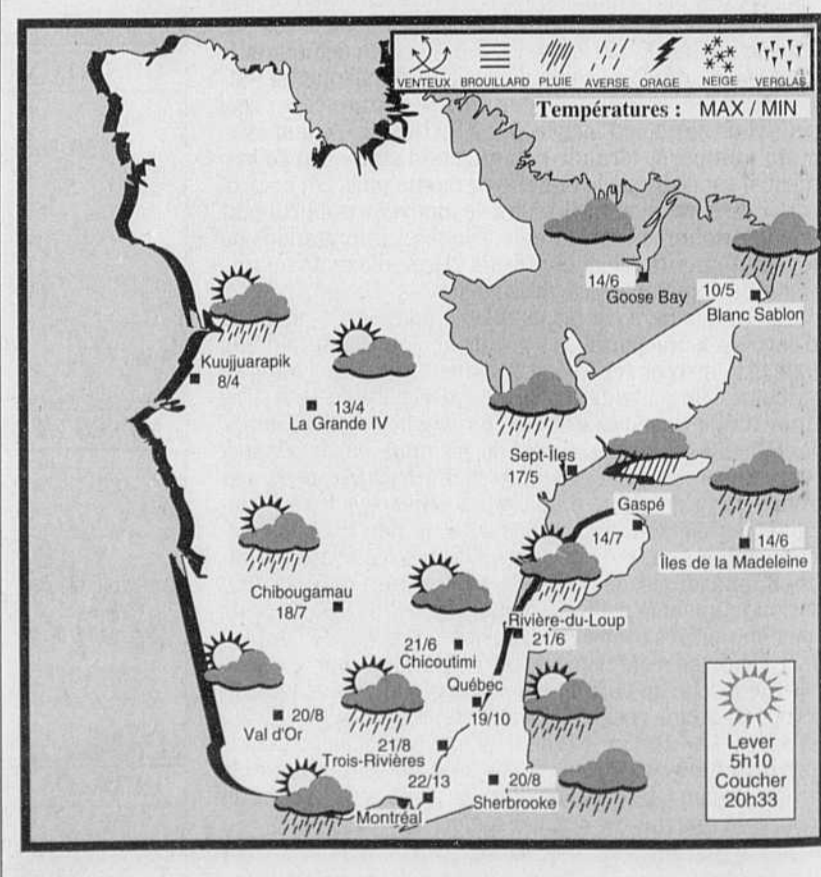


Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mercredi, Jeudi, Vendredi. Row 1: Québec, max 19, min 10, max 21, 9/25, 11/23.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mercredi, Jeudi, Vendredi. Row 1: Ottawa, max 21, min 11, max 23, 12/24, 13/23.

Vous faites de la voile? Météo-Nautique 1-900-451-4199

LE DEVOIR

LES SPORTS

Vainqueur des 500 milles d'Indianapolis

Villeneuve à un titre de la F1

BRIAN MYLES LE DEVOIR

Avec sa victoire aux 500 milles d'Indianapolis, dimanche, le jeune pilote québécois Jacques Villeneuve a prouvé une fois de plus qu'il était un candidat sérieux...

Villeneuve se laisse désirer en F1. L'écurie Benetton lui a déjà offert le deuxième volant derrière Michael Schumacher...

Le directeur-général de l'équipe Green-Player's Barry Green est conscient de la valeur de son poulain et il entend les rumeurs...

Dimanche, le jeune Villeneuve a défié la logique. Au quart de la course, il a doublé deux fois la voiture officielle qui tentait de se glisser devant lui pour ralentir le peloton...

«De grosses discussions sont en cours avec trois des quatre meilleures écuries de F1»

Cette victoire le place en tête du championnat IndyCar et fait de lui un pilote attendu avec de plus en plus d'impatience en F1. Villeneuve pourrait obtenir un volant en F1, piste rêvée des pilotes, dès l'an prochain...

«De grosses discussions sont en cours avec trois des quatre meilleures écuries de F1, avec d'autres équipes Indy et avec Barry Green aussi», a laissé entendre le principal intéressé.

«Pour prendre une décision aussi importante, on a besoin d'avoir toutes les cartes entre nos mains, et nous n'avons simplement pas toutes ces cartes encore», a déclaré Villeneuve, qui évite de brûler les étapes.

GP du Midi Libre

Indurain s'impose

Perpignan (AFP) — L'Espagnol Miguel Indurain a inscrit hier son nom au palmarès du GP du Midi Libre cycliste pour la première fois de sa carrière...

Hier, lors de la sixième et dernière étape, un contre la montre de 17,5 km à Perpignan, il a été battu par le Britannique Chris Boardman.

Les deux anciens détenteurs du record du monde de l'heure ont livré un duel à distance qui n'a rien changé au classement général. Le quadruple vainqueur du Tour de France s'est imposé au classement général devant les Français Richard Virenque et Thierry Laurent.

La défaite d'Indurain (près de sept secondes) dans le contre-la-montre de hier n'a pas semblé affecter le Navarrais, elle l'a seulement conforté dans la conviction qu'il n'était pas encore au mieux de sa forme.

Un phénomène de popularité appelé Patrick Roy

Les meilleurs gardiens viennent du Québec

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Pittsburgh — Martin Brodeur s'ajoute à une longue liste d'excellents gardiens produits par la Ligue de hockey junior majeur du Québec, qui fourmille encore aujourd'hui de grands espoirs.

Mais Gilles Meloche n'est pas d'accord: «Allez voir en Ontario, c'est aussi ouvert», prétend-il.

Cette fois, c'est le dépisteur qui parle, puisque Meloche exerce ce rôle à plein temps pour les Penguins à partir de sa résidence de Rosemère. Si les gardiens du Québec sont aussi bons, croit-il, c'est une conséquence du phénomène de popularité de Patrick Roy.

venu une gloire d'être devant le filet», dit-il en donnant l'exemple de Brodeur, un excellent sportif.

Alors que souvent par le passé, on désignait d'office le jeune le moins habile pour occuper le poste.

Il faut croire que Meloche sait se faire entendre parce que les Penguins ont repêché Philippe DeRouville et Patrick Lalime, deux gardiens de la LHJM, en 1992 et 1993, et qu'ils pourraient bien récidiver cette année, puisque Meloche affirme avoir pas moins de cinq gardiens québécois sur sa liste: soit Jean-Sébastien Giguère, à Halifax, pour qui il semble avoir une faible «Il n'avait pas d'équipe...», Sébastien Charpentier à Laval, Martin Biron à Beaufort, Marc Denis à Chicoutimi, et Sylvain Daigle à Shawinigan.

Et à l'écouter parler, il n'est pas certain que Biron, généralement le mieux coté, soit celui qu'il considère le meilleur espoir.

Première journée des Internationaux de tennis de Roland-Garros

Tous les grands sont passés

Paris (AFP) — Andre Agassi, Jim Courier et Thomas Muster: trois des favoris des Internationaux de France hier à Roland-Garros se sont qualifiés pour le deuxième tour.

Chez les dames comme chez les messieurs, les mieux classés Arantxa Sanchez, Steffi Graf et Gabriela Gabriela ont obtenu leur billet pour le tour suivant. La seule tête de série éliminée a été la Tchèque Helena Sukova (n° 15), battue par la Japonaise Ai Sugiyama (4-6, 6-3, 9-7).

Paradoxalement, les plus menacés des messieurs ont été deux grands spécialistes de la terre battue: l'Autrichien Thomas Muster (n° 5) et l'Espagnol Alberto Berasategui (n° 11), qui a laissé échapper un set face au Russe Andrei Olhovskiy.

Muster s'est imposé en quatre sets face au Français Gérard Solvès, 191^e mondial et issu des qualifications (3-6, 6-4, 6-2, 6-1). Au prochain tour, il tentera de remporter son trentième match consécutivement sur terre battue face à un autre Français, Cédric Pioline, qui a sorti le Tchèque Karel Novacek en quatre manches.

Autre grand favori du tournoi, l'Américain Andre Agassi a lui-même battu l'Allemand Karsten Brausch, 90^e mondial, 6-1, 6-4, 6-4, en dépit de problèmes de retour de service. «Il fait beaucoup de mouvements avant de servir, et j'ai eu du mal à lire son geste», a expliqué Agassi.

Son compatriote Jim Courier a mis tout juste deux heures pour éliminer Jeff Tarango. «Cette victoire me

convient parfaitement, a analysé Courier. J'ai pu frapper beaucoup de balles et rentrer parfaitement dans le tournoi.»

Les autres têtes de série ont passé sans encombre le premier tour. Certains se sont facilement imposés en trois sets comme le Sud-Africain Wayne Ferreira (n° 8), face au Français Lionel Roux, et le Néerlandais Richard Krajicek devant l'Allemand Martin Sinner. D'autres ont eu besoin de quatre manches, comme le Russe Evgueny Kafelnikov (n° 9) face au Néerlandais Jan Siemerink.

Enfin, le Suédois Mats Wilander, 109^e mondial, trois fois vainqueur de l'épreuve dans les années 1980, accède au deuxième tour comme Russe Andrei Medvedev, 18^e mondial.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Table with columns: Dimanche, Aujourd'hui, SF (Lester 2-1) à Montréal (Henry 0-3), 19h35, Los Angeles (Candiotti 2-3) à Philadelphie (Green 3-3), 19h35, Cincinnati (Schourek 2-2) à Pittsburgh (Lieber 1-3), 19h35, SD (Sanders 3-0) à NY (Harnisch 0-2), 19h40, Colorado (Oliveras 1-2) à St. Louis (Hill 3-0), 20h05.

(Parties d'hier non comprises)

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Philadelphia 21 8 .724 —, Atlanta 18 12 .600 3/2, Montréal 18 13 .581 4, New York 11 19 .367 10/2, Floride 7 22 .241 14.

Table with columns: Section Centrale, G, P, Moy., Diff. Chicago 19 10 .655 —, Cincinnati 18 11 .621 1, Houston 14 15 .483 5, Pittsburgh 12 16 .429 6/2, St. Louis 12 19 .387 8.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy., Diff. Colorado 16 14 .533 —, San Francisco 16 15 .516 1/2, Los Angeles 13 17 .433 3, San Diego 13 17 .433 3.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with columns: Dimanche, Aujourd'hui, Cleveland (Fernandez 2-3) à Chic. 14, Detroit 12, Texas 4 Minn. 2, KC 7 Milwaukee 4, NY 4 Oakland 1, Cal. 8 Boston 3, Baltimore 2 Seattle 5, Chicago à Cleveland, Minnesota à Milwaukee, Boston à Oakland, Detroit à Toronto, New York à Seattle, Texas à Kansas City, Baltimore à Californie.

(Parties d'hier non comprises)

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Boston 17 11 .607 —, New York 13 14 .481 3/2, Detroit 14 16 .467 4, Toronto 12 17 .414 5/2, Baltimore 11 17 .393 6.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy., Diff. Cleveland 18 9 .667 —, Kansas City 14 14 .500 4/2, Milwaukee 13 16 .448 6, Chicago 11 16 .407 7, Minnesota 9 21 .300 10/2.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy., Diff. Californie 19 11 .633 —, Oakland 17 13 .567 2, Texas 16 17 .433 3, Seattle 17 13 .552 2/2.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES. 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL, 300 • 399 MARCHANDISES, 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI, 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, 600 • 699 VÉHICULES.

LES ANNONCES CLASSÉES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain. Téléphone: 985-3344, Télécopieur: 985-3340.

301 OEUVRES D'ART. SERIGRAPHIE ENCADRÉE, 3' X 2 1/2', de Marcelle Ferron. Valeur 1,200\$. Négociable. (418)692-0406. 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC. LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc. 320 AMEUBLEMENT. MOBILIER DE SALLE À MANGER en bois blanc, 4 chaises cousinées, 1 table rectangulaire + rallonge, vaisselier à 2 portes vitrées et 7 tiroirs, 800\$. Également tête de lit queen, blanche, ovale, 100\$. 938-1559.

695 AUTOMOBILES. AUDI 5000 STATION WAGON, turbo, 4 X 4, manuelle, 5 vitesses, toute équipée, moteur réusiné, peinture neuve. Prix à discuter. Ralph ou Lise: 492-1420. Honda Accord EX '94. Gris nocturne, 42 000 km., 4 portes, air climatisé, rég. de vit., cervo, stéréo cassette, vitres élect., 41 mois de garantie, 18 995\$. Pas de TPS. (514) 372-3644.

DÉCÈS. DES JARDINS FERNAND R. À l'Institut de Cardiologie le 28 mai 1995 est décédé Fernand Desjardins à l'âge de 77 ans, conseiller municipal de la ville de Montréal de 1966 à 1986 et membre du Comité exécutif de la ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal de 1974 à 1982. Il laisse dans le deuil son épouse: Rita Vignola; ses deux fils: Jean-Yves (avocat) et Marc (Médecin); son frère: Jean-Guy (avocat); ses sœurs: Pierrette et Jacqueline, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au Complexe funéraire Saint-François d'Assise, Urgel Bourgie Ltée, 6700 Beaubien Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin à 14h en l'église Notre-Dame du Foyer (5999, 40e Avenue (coin Bellechasse) et de la au cimetière Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: mardi et mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi à compter de 11h a.m.

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. AHUNTSIC, (St-André Apôtre). Très beau cottage semi-décollé. Grand jardin ensoleillé. Près de tout. 189.000\$. 384-7109. BOUCHERVILLE, grand split rénové. Bureaux avec entrée privée, pisc., gar. double, près de tout. +sieurs extra. Sous évaluation: 175.000\$. 655-8855. 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS. ADJACENT OUTREMONT, superbe condo 6 1/2, 1988, gar., construction supérieure, très éclairé, prix réduit, visite sur rv. - 5330 St-Dominique - 278-6039. MÉTRO LONGUEUIL, Oubliez l'hiver. Penthouse, paradis sur terre. Doit vendre. Je suis prêt à perdre 100.000\$ de sa valeur. Cette annonce s'adresse aux gens qui ont les moyens d'avoir une demeure de 200.000\$. 442-2932. Agents s'abstiennent S.V.P. 109 MAISONS DE CAMPAGNE. SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL. Magnifique condo très ensoleillé - dernier étage - superbe vue panoramique - 3 ch. chacune avec s.d.bains - 3 stationnements s./sol - 2146 p.c. + 288 p.c. terrasse. 943-3846. VIEUX-LONGUEUIL, MAISON DE VILLE (construction 1992). Ensoleillé, fenestré 3 côtés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysagé. 140.000\$. 677-8046 ou 670-2526.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL. A QUÉBEC - POUR VENTE RAPIDE. Riv. sud, à 10 min. des ports. Joli cottage canadien pierre et brique - 4 c.c., 2 s. de b., 2 foyers c.l. - Terrain 33.377 p.c. Site unique, vue imprenable sur fleuve. Escalier et belvédère romantique menant au fleuve. Quilte pays. Prix: 138.900\$. Tél: (418)831-9191, (418)822-5117. MAGNIFIQUE. Professionnel, artiste, graphiste, designer. Grande maison ensoleillée, plan de montage St-Hilaire. Bureau adjoint et résidence. Terrain privé. 495.000\$. 446-1210, 773-8004. 120 LAURENTIDES. ST-DONAT, lac Ouareau. Bord de l'eau, 220 pieds sur lac. Site extraordinaire, boisé. (514)738-3020, (819)424-5560. 121 CANTONS DE L'EST. DUNHAM, magnifique maison en pierre avec terre de 94 acres, rivière & boisé. Constr. 1851, 11 pièces, plusieurs bâtiments de ferme et garage. 395.000\$ négociable. 378-5685. SCOTSDOWN. Au pied du Mont Mégantic, grande maison, 10 pièces, planchers bois franc, boiserie. Idéal pour B & B. (819)657-4612. 130 MAISONS DE CAMPAGNE. LANAUDIÈRE. MAISON ANCIENNE, CIRCA 1850, entièrement restaurée et meublée d'antiquités d'époque. Petit bijou. A voir. 110.000\$ 1-514-885-3041. 132 CHALETS. BORD DU LAC SAWIN. Privé, eau pure, pêche à la truite, beau chalet meublé, cheminée pierre, 2 hors-bords. 123.000\$. 722-4737, 621-8839. 134 FERMES, FERMETTES, TERRES. BOIS-FRANCS. 2 FERMES À VENDRE: La première, 80 acres, 60 en culture, 20 en boisé. La deuxième, 160 acres avec étables, remise et grange. Excellent territoire de chasse pour les deux. (819)359-2544.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. 5 1/2, 3e étage, est de Montréal. 351-7825. AHUNTSIC-PLACE FLEURY, haut duplex, 5 1/2 fermé, chauffé, balcons, très propre, lave-v. 635\$. Réf. 733-8611. C.D.N. - HAUT DUPLEX. Calme, verdure, soleil, 2 c.c., salon, cuisine air ouverte, poêle-frigo, très beau 5 1/2, propre, chauffé, eau chaude, juillet, 725\$. 272-5683, 737-3563. JEANNE-MANCE/LAURIER, 3ième, beau 5 1/2, propre, chauffé, eau chaude, juillet, 725\$. 272-5683, 737-3563. JOLI 3 1/2, près U de M., chauffé, eau chaude, poêle & frigo. 490\$. 733-6020. JOLI 3 1/2, vieux Westmount, tout meublé. 800\$. (819)371-1408. LOUIS-HÉBERT/Près métro 3 1/2 ensoleillé, 360\$/mois, libre juin. 728-9170. MOREAU/SHERBROOKE, 7 1/2, 3e étage, 2 c.c., calme & ensoleillé, rénové, entrée lav./séch., chauff. élect., 2min. métro. 685\$. 848-9770 (jour), 937-6996 (soir). N.D.G., près du métro Villa-Maria, très beau grand 4 1/2, rénové, boiserie, 2e étage, balcon, tranquille. 482-7022. OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061. OUTREMONT, Québec près Laurier. Semi-loft, très éclairé, rénové, tapis, 2 ch., tout équipé, 3e ét., près tout. 850\$ (non-chauffé). Disp. 1er juin. 273-0314 (message). OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873. PLATEAU, Coloniale. Condo-loft, 800 p.c., semi-meublé. 982-2437. PRES MÉTRO JARRY, 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, salle lavage. 389-9725. PRES MÉTRO Laurier. Boul. St-Joseph. Grand 5 1/2, lav./séch., poêle, frigo, non-chauffé. 625\$. 849-6656. QUARTIER ST-MICHEL, 6 1/2, 4 1/2, très propres, pr services, entr. lav-séch. 384-8140. ROSEMONT - 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, poêle & frigo, propre, dernier mois gratuit. 729-0667 ou 521-2624.

322 APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS. POELE & RÉFRIGÉRATEUR à vendre. 5005 les deux. Réfrigérateur garanti enca. 5 ans. Possibilité de vente séparée. 527-3898. 380 ON DEMANDE. ACHETONS TOUT GENRE DE LIVRES. Serv. à domicile 274-4659. 401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS. COLLEGE JUIF cherche directeur connaissant parfaitement le français, l'anglais, le yiddish et l'hébreu. Aussi, connaissance de logiciels. Mme Timsit: 731-1040. 450 EMPLOIS DIVERS. QUALITEL. Recherche Agent d'inscription Salaire garanti jusqu'à 15\$/h ou agent autonome Possibilité de formation payée Nos gagnants font 600\$ et +/sem. Tél.: (514)344-6060. 530 COURS. ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484. 560 ENTRETIEN, RÉNOVATION. L. PERRON, COUVREUR ESTIMATION GRATUITE 522-8888. 575 DÉMÉNAGEMENT. ARTISAN-DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné JEAN-PIERRE, 598-1761. GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

DÉCÈS. In Memoriam. Une rose ne dure que quelques jours. Le cœur doit durer toute la vie. Le don In Memoriam est un hommage à la vie. Tel.: (514) 871-1551 1-800-567-8563

MOTS CROISÉS. Horizontalement: 1. Jouet. — Vêtement. 2. Avantage inespéré. — Ville. 3. Lésiner. — Poème lyrique. 4. Muet. — Fromage. 5. Issu. — Panoram. — Monnaie nipponne. 6. Escalader. — À vous. 7. Il annonce la mort. — État d'Europe. 8. Vin de Bourgogne. — Registres du parlement de Paris. 9. Secouer. — Boule en verre. 10. Dépouillé. — Conifère. — Cuivre. — Bienheureux. 11. Cesser d'être en colère. — Lien grammatical. 12. Affaiblissement. — Saison. Verticalement: 1. Point de repère. — Adulte. 2. St. — Poème pastoral. Solution d'hier: VISITATEURS PARTI ENCORES PARTI HUILIER ONCE L'ÉVAL AOUT G CERNERZ AGE OUDROERIE HAVANILLE EGRIERIEZ IL BALISNOCERIE G BALISNOCERIE G TRAINNER ETRE

LE DEVOIR

CULTURE

THÉÂTRE



PHOTO ALAIN DUGAS

Les comédiens de François Tanguy dans une scène de *Choral*.

La poésie muette

La France, au sixième Festival de théâtre des Amériques, est représentée par un homme de théâtre atypique, l'un des moins médiatisés de l'Hexagone, qui considère le théâtre comme lieu de poésie avant toute chose. Une poésie muette. C'est François Tanguy, dont on verra *Choral* à l'Espage Go à compter de vendredi, un spectacle qui arrive tout juste des «Rencontres théâtrales» de Berlin.

Il a une gueule de James Dean, cigarette lâche et sourire rentré dans les épaules, c'est un intellectuel mauvais chic mauvais genre qui fuit le média et se fout de la cote des réputations dans le monde du théâtre où, depuis le début des années 80, et depuis Le Mans dans un garage municipal à l'abandon, loin de Paris, il dirige une compagnie, Le Radeau, dont l'intitulé doit être pris à la lettre: François Tanguy fait un théâtre qui naît de l'idée de naufrage, celui du personnage d'abord, celui du texte ensuite, celui d'un théâtre européen qu'il juge en jeu de carrière et pitance médiatique, celui enfin des idéologies...

François Tanguy, espèce rare, est un auteur et metteur en scène qui «milite» dans l'éthique du théâtre au lieu de s'y complaire dans l'esthétique, qui croit comme Artaud que le théâtre peut être un «projectile» de sens (il me rappelle qu'Artaud disait le «subjectile» pour subjectif et projectile), et, ici, c'est de Gilles Maheu qu'il serait le plus près. Un artiste qui ne fait pas de concessions et qui construit dans l'espace les signes abstraits de ses obsessions et de ses souvenirs pour dire la dissolution du politique.

Dans *Choral*, comme dans ses autres spectacles, Tanguy mène gravement — tout son théâtre est empreint d'une gravité extrêmement lente — ce qu'il appelle «une entreprise de désobstruction» théâtrale. Il demande au spectateur de regarder, «vraiment», sans préjugés, de se laisser porter, d'accepter les sensations, les émotions produites. «Je tente de créer en scène un temps hors du temps, relié à une effusion de conscience; mon théâtre cherche à s'installer exactement sur le seuil des sensations, l'idée de seuil est mon idée première, je veux rejoindre ce moment précieux de la transformation des choses, des temps, pour rejoindre la scansion du temps, sans explications ni justifications».

De cette lenteur et de cette absence de texte (les acteurs prononcent des phrases incompréhensibles, des mots envolés que l'on ne discernera pas, grommellement aux accents mémoriaux où on croit entendre de l'hébreu, de l'allemand, du grec, il n'y a qu'un bout perceptible, un poème de Parménide), le théâtre de Tanguy apparaît comme une expérience visuelle et sonore qui s'apparente aux sensations d'une promenade en forêt, avec le poids des corps, le bruissement de l'air, le crissement des feuilles, la fluctuation de la lumière et du temps. Toutes les actions y sont incomplètes, toutes les idées abandonnées.

Son théâtre — impressionnant au vrai sens du mot — balaie ce que l'esprit du spectateur comporte habituellement de codes et d'attendus afin que «plus rien, parie Tanguy, ne

ROBERT
LÉVESQUE

s'interpose entre le regard et ce qui est visible». C'est un théâtre cérémoniel devant lequel il faut être particulièrement disponible. Il y a du sacré dans le style Tanguy, on voit s'y mouvoir des ombres plus que des individus, des sensations plus que des idées, et les familiers des chorégraphies de Josef Nadj retrouveront une ambiance aussi sombre et lente, aussi recueillie.

Les radeaux sont de bois, et Tanguy, qui signe ses scénographies, n'utilise que le bois comme matériel, ses univers sont peuplés de planches, de tables, de palissades, de tables, de planches, de tiroirs. Il m'explique (c'est en décembre dernier que je le rencontre à Paris) que, pour *Choral*, son point de départ est le souvenir de grands lits-armoires dans son enfance en Bretagne, «des constructions de bois, avec des portes coulissantes, c'est plein de paille, on s'y cache, ce grenier a deux lucarnes, le temps y est arrêté». Il dit que son théâtre se trouve en condensé dans la mémoire de ce grenier du grand-père, puis que sa rencontre de Tadeusz Kantor a fait le reste, le maître polonais lui ayant donné la grande poussée, il y a découvert ce qu'il appelle «la perception des corps».

Dans *Choral*, un spectacle que Tanguy dit «inspiré de choses et textes divers», dont une petite histoire de Kafka, on découvre une machinerie de rêves qui fonctionne au ralenti, entre le cauchemar immobile et le trépas du sens, c'est, comme me dit Tanguy, «une hypothèse incohérente». Il cherche à y imprimer la sensation d'une mémoire, car le théâtre, dit-il, «nous reconduit sur le site où tout est possible et ouvre sur une errance jubilatoire, ou tragique».

Le mot «choral» peut faire penser au chœur grec, dont Tanguy aurait égaré le texte, ou au «corral» américain, l'enclos à bestiaux, où son *dramatis personæ* tourne en rond. Il accepte les deux sens. Il imagine sans métaphore un monde maudit qui se dégingue et dont la seule résistance consiste à retenir encore l'idée du temps...

Choral, de François Tanguy, et du Radeau, sera la révélation du FTA 95. Allez-y voir. Sans préjugés.

Le virage pop de John Adams

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Ce soir, au Festival de théâtre des Amériques, on présente *I Was Looking at the Ceiling and then I Saw the Sky*. On parle beaucoup de Peter Sellars. On semble oublier qu'il s'agit plutôt d'une œuvre lyrique du compositeur américain vivant en Californie, John Adams. Celui-ci était de passage à Montréal, histoire de faire quelques répétitions, contrôler la balance sonore, ajuster les instruments électroniques à la salle du Monument National. J'ai eu la chance de le rencontrer.

Homme affable et souriant, il n'est pas peu fier de son dernier travail. Tout en avouant son amour du minimalisme — qui en douterait! — il dit avoir tenté tout à fait autre chose avec cette pièce. Il s'agit d'un enchaînement de 25 «chansons» (le terme anglais «song» a cependant une aire sémantique beaucoup plus vaste) dont le texte est tiré d'un recueil de la poétesse «africaine-américaine» June Jordan.

Adams semble vouloir inventer un nouveau genre, ni opéra, ni musical. Une succession de courts morceaux qui se suivent sans texte parlé, sans transition musicale, et qui raconte une histoire. Ce n'est pas tout à fait ce que nous entendons au F.T.A.: Sellars et Jordan ont tenu à ce que quelques textes, que le compositeur n'aimait pas et qu'il ne voulait pas inclure dans son œuvre, soit ajoutés. A son avis, cela alourdit le spectacle et le ralentit (il dira que deux heures et demi, c'est «quite a long time for a show»); et cela appuie un peu trop sur la charge politique de son œuvre.

D'après lui, c'est d'abord une histoire d'amour. Il semble être le premier à critiquer la *political correctness* dont on a entouré sa pièce. Tout comme il montre sans gêne son ébahissement devant les critiques d'opéra qui n'ont pas vraiment, selon lui, embarqué dans son propos, ni compris sa démarche. Chose curieuse: il considère *I Was Looking at the Ceiling and then I Saw the Sky* comme un «work in progress». Peut-être modifiera-t-il quelques chansons, en développera d'autres. Ou encore en fera-t-il sauter pour en recomposer. Une chose est certaine: il tient à reserrer le rythme, élément capital de toute œuvre musicale pour la scène.

Après ses deux opéras, *Nixon in China* et *L'Affaire Klinghoffer*, internationalement reconnus et déjà sur disque, le voici qui quitte la scène de la musique «savante» pour utiliser comme matériau de base la musique «populaire» américaine, plus spécifiquement celle d'inspiration rock. Pas question pour lui d'aller flirter du côté du folklore. Pourquoi cet intérêt nouveau? Il admettra que ce n'est pas forcément neuf chez lui. Il a tou-

jours assez aimé des albums comme *Sergeant Pepper*. Sans pour autant être pleinement satisfait de la teneur musicale et théâtrale de ce que produisaient les musiciens «populaires». De plus, à l'opposé de l'esthétique minimaliste qui doit prendre du temps avant d'aboutir à un événement qui se démarque, la musique «vernaculaire» (c'est son terme) donne l'émotion d'entrée, envahit de son sens l'auditeur tout de go, sans avoir le luxe de l'élaboration temporelle. Il lui a donc fallu aller à l'essentiel d'emblée.

Il faut le voir parler, avec du feu dans les yeux, de certains numéros de la partition. On doit s'attendre à un rock d'enfer par moment qui nous entrera dans l'estomac tel un coup de poing. Ou encore à certains ensembles assez violents et punchés. Beaucoup de volume sonore. Naturellement, quelques belles balades aussi, dont trois dans la deuxième partie dont il semble spécialement heureux.

Le rythme de la langue l'a bien sûr inspiré. Amateurs de rap, il vous promet des bijoux. Mais n'allons pas croire qu'il s'agit ici seulement de reprendre la carrure de ces genres musicaux.

Adams s'attache toujours à rester Adams. Les déplacements et les changements de mètre, certaines inflexions mélodiques qui lui sont propres, toutes techniques qui ont fait sa renommée, il ne les a pas abandonnés. Il parle d'ailleurs de la difficulté qu'ont eue les jeunes chanteurs, formés à l'école de Broadway, à «solféger» les mélodies, ou encore à suivre les modifications rythmiques. Simple-ment, il tente un retour aux sources plus typiquement américaines et urbaines de la musique, histoire d'explorer de nouveaux territoires, de rejoindre les genres. En cela, il croit que s'amorce chez lui un grand virage. Il ose même espérer que quelque chose se passera ailleurs, dans les remous de cette création.

Il insiste encore et encore sur le caractère lapidaire de l'émotion et de son véhicule dans cette œuvre, sur le fait qu'il pense infléchir une certaine réflexion sur la musique chez ses compatriotes. On dirait qu'il retrouve en cela les questionnements esthétiques de Gershwin et des compositeurs américains des années d'après-guerre.

Plus qu'à une mise en scène de Sellars — avec qui il adore collaborer —, c'est donc à l'émergence d'un nouveau courant que nous invite John Adams. Il parlera bien timidement des difficultés de collaboration entre lui et sa librettiste. En dépit de tout, il adore ce genre de travail. Ce qui ne l'empêche pas de regretter qu'on ait ajouté des textes qu'il ne voulait pas.

Ses projets immédiats? Un concert pour piano, pour Emmanuel Ax. Ça promet.

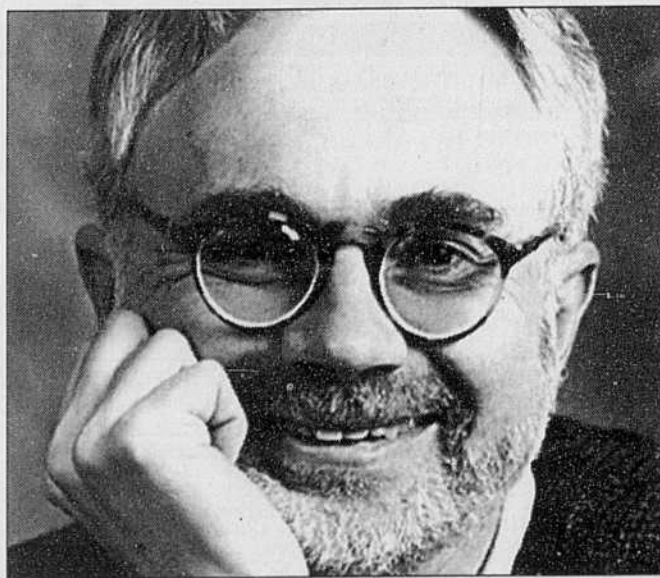
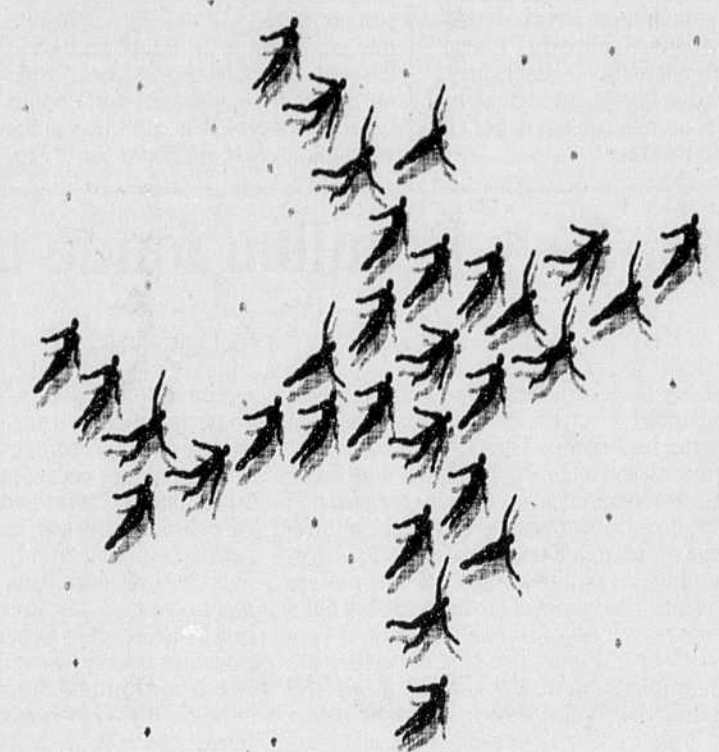


PHOTO DEBORAH O'GRADY

Le compositeur John Adams.

Promotion

Plein Vol



sur Paris

Préparez-vous à décoller vers Paris...

Participez à la promotion «Plein Vol sur Paris» et courez la chance de gagner un voyage pour 2 personnes avec hébergement à l'Hôtel Résidence Monge, du 9 au 16 juin 1995. «Plein Vol sur Paris», c'est aussi l'occasion unique d'être reçu par Air Canada et Canadair au prestigieux Salon international du Bourget à Paris. Au total, un prix d'une valeur approximative de 5000 \$.

Du 24 mai au 2 juin, durant l'émission «Centre Ville-Arts et Spectacles» à CITÉ Rock Détente, Diane Lafrance et Dominique Frégault dévoileront la question du jour. Pour connaître la réponse, il faudra consulter votre journal *Le Devoir*.

Une fois la réponse trouvée, vous composez le 790-1041 et vous enregistrez votre message sur la ligne «Plein Vol». À chaque jour, une personne choisie au hasard méritera quatre laissez-passer pour visiter l'exposition «Plein Vol». Les finalistes participeront au tirage final du voyage à Paris qui aura lieu le 2 juin 1995 sur les ondes de Cité Rock Détente.

La promotion «Plein Vol sur Paris» est une collaboration de

AIR CANADA CITE LE DEVOIR

Les règlements du concours sont disponibles à Cité Rock Détente.

n° d'enregistrement 20-12283-1

Réponse au concours
d'aujourd'hui:
WILLIAM AVERY BISHOP
RAYMOND COLLISHAW



Visitez l'exposition

internationale sur l'aviation

Au Marché-Bonsecours, Vieux-Montréal

NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL

L'EMBARQUEMENT A LIEU TOUS LES JOURS DÈS 10H.

TARIFICATION

Admission générale : 9,95 \$ Étudiants et aînés : 8,00 \$
Enfants de 6 à 12 ans : 6,00 \$ Moins de 6 ans : Gratuit

AIR CANADA CASINO de MONTRÉAL

STATIONNEMENT COMPLEXE CHAUSSÉES DE LÉVEL, RUE DU CHAMP DE MARS PARVIS DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION

canadair Q Hydro Québec I+I Agence spatiale Canada Space Agency BANQUE NATIONALE

LE DEVOIR

journal
montréal

TÉLÉVISION

Les techniciens de Radio-Québec en appellent au Parti québécois

Trente-deux perdront leur emploi dans quelques semaines

LE DEVOIR

Les techniciens de Radio-Québec, dont 32 des membres doivent perdre leur emploi dans quelques semaines, ont prévu de manifester ce midi devant les bureaux de la permanence du Parti québécois, sur Saint-Hubert.

Pourquoi le Parti québécois? «Il faut que ces gens-là [du Parti québécois] exercent un contrôle sur les politiciens, il faut que quelqu'un au Parti dise aux politiciens, respectez votre parole», dit Jacques Poulain, président du Syndicat des techniciens de Radio-Québec.

M. Poulain fait référence à l'engagement du premier ministre, Jacques Parizeau, qui avait assuré des représentants syndicaux de

l'Autre Télévision, au cours d'une rencontre le 22 mars dernier, que les conventions collectives seraient respectées. Or, les dites conventions, signées à une époque plus faste, prévoient que les employés permanents ne peuvent être mis à pied. Le contrat des techniciens interdit toute mise à pied, sauf dans les cas où la situation échapperait au contrôle de l'employeur.

Le 16 mai dernier, le président de Radio-Québec, Jean Fortier, annonçait qu'il devait signifier leur congé à 165 employés, dont 111 possédaient un emploi permanent.

Les techniciens ont choisi d'aller

faire leur piquetage devant les bureaux du Parti québécois plutôt que de Radio-Québec car, à leur avis, le responsable c'est le gouvernement. Ils estiment que le chemin le plus court pour se rendre au gouvernement, c'est encore le PQ.

La première vague de mises à pied prendra place le 14 juin. En fait, les employés seront encore payés pendant un mois, le temps de leurs vacances. Un des employés mis à pied est le vice-président du Syndicat, libéré présentement pour participer à la campagne de financement du PQ.

«C'est le comble», estime M. Poulain.



FTA

FESTIVAL THÉÂTRES
DES AMÉRIQUES

MARDI 30 MAI

17h: Rencontre: «Les effets de la montée des intégrismes religieux sur la liberté d'expression, les différences culturelles et la modernité».

Café des artistes, Monument-National

20h: *The Dragonfly of Chicoutimi*, Salle J-C Germain, Théâtre d'Aujourd'hui20h: *I Was looking at the Ceiling and Then I Saw the Sky*, Salle Ludger-Duvernay, Monument-National22h: *La Nuit*, Théâtre du Mourier, Monument-National22h: *Heavy Nopal*, Lion d'OrINFO-FESTIVAL
(514) 842-1222